

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université de Djilali Bounaama Khemis Miliana



MÉMOIRE DE MASTER 2

Spécialité : didactique du français langue étrangère.

**L'acquisition de compétence de
communication orale dans une
classe de
FLE: cas des apprenants de la
3eme année
secondaire**

Dirigé par :

Mme.BEGHDADI Amina.

présenté et soutenu par :

- **CHOUCHAOUI Manel.**
- **DAOUDI Badreddine.**
- **BELAHCENE Zinedine**

Année universitaire 2021/2022.

Remerciements

On commence par exprimer notre gratitude à notre directrice de recherche : Madame Amina **Beghdadi** qui a suivi notre travail avec rigueur et enthousiasme.

Nos remerciements s'étendent aux membres du jury qui ont accepté de lire et juger notre travail

Nous aimerions aussi exprimer notre gratitude à tous les chercheurs et spécialistes, qui ont pris le temps de discuter notre sujet. Chacun de ces échanges nous a aidé à faire avancer notre analyse

Nous tenons à remercier également notre famille et nos amis de nous avoir soutenus tout au long ce parcours.

<< De l'oral à l'écrit, il y a un monde. La

Différence est si grande que la description du

Français oral ressemble plus souvent à celle d'une

Langue exotique qu'à celle du français écrit. >>

(Morel & Danon-Boileau 1998)

Remerciement	
Table des matières	
Introduction	

Partie Théorique

Chapitre I : L'enseignement du français en Algérie

I.1 La situation linguistique algérienne :	5
I.2 Le statut de la langue française en Algérie.....	6
I.3 L'oral dans le programme la 3ème année secondaire.....	8
I.3.1 Le profil de l'entrée du cycle secondaire.....	8
I.3.2 Le profil de sortie du cycle secondaire.....	8
I.4 Les compétences à installer en 3eme année secondaires :.....	9
I.4.1 En compréhension de l'oral	9
I.4.2 En expression de l'oral.....	11
I.5 les objectifs d'enseignement du français en 3as :.....	12
I.5.1 Les objectifs didactiques du programme de 3as :.....	12
I.5.2 L'objectif terminal d'intégration au cycle secondaire :.....	14
I.5.3 Les objectifs de l'enseignant dans la classe du FLE	14

Chapitre II : La compétence de communication orale dans une classe de FLE

II.1 La compétence de communication.....	15
II.1.1 Définition de la compétence.....	15
II.1.2 La communication.....	16
II.1.3 Les composantes de la communication.....	17
II.1.4 La communication orale :.....	18
II.1.5 La communication en classe de FLE :.....	19
II.2 L’oral :.....	20
II.2.1. Définitions de l’oral :.....	20
II.2.2 Caractéristiques de l’oral :.....	22
II.2.3 L’oral scolaire :.....	23
II.2.4 L’oral improvisé :.....	23
II.2.5 L’oral et l’écrit :.....	25

Chapitre III : L’enseignement de FLE et les compétences orales

III.1 Finalité de l’enseignement d’une langue étrangère.....	27
III.2 L’Oral comme objet d’enseignement.....	29
III.3 L’Oral comme objet d’apprentissage.....	31
II.4 L’évaluation de l’oral en classe et pourquoi ?.....	32
II.4.1 Évaluer la compréhension orale.....	33
II.4.2 Évaluer l’expression orale.....	34

Partie Pratique

I. Analyses des questionnaires.....	36
1.1. Questionnaire des enseignants	36
1.2. Questionnaire des apprenants.....	36
1.2.1. Conditions de réalisation de l’enquête	36
1.3. Résultats des enquêtes	36

1.3.1. Présentation	36
1.3.2 Résultats des questionnaires remis aux élèves	36
1.3.3 Résultats des questionnaires remis aux enseignants.....	52

Introduction

La langue est un moyen de communication qui permet le contact dans les différents domaines de la vie quotidienne et d'ouverture sur le monde, elle permet aussi le développement dans tous les domaines.

L'enseignement-apprentissage d'une langue est devenu avec le temps une nécessité, maîtriser cette langue au niveau de l'oral, en compréhension et en expression, est devenu une finalité du processus « d'enseignement-apprentissage ».

Dans ce processus la maîtrise d'une langue au niveau de l'oral et/ou à l'écrit a une importance qui vient après l'importance de la maîtrise de la compétence communicative et prend une importance décisive dans la mesure où elle engage fortement l'opération d'apprentissage. Lorsque cette langue est étrangère et non utilisée d'une façon quotidienne cet engagement devient de plus en plus

En effet, la production et la compréhension, orales et écrites sont toujours les compétences les plus importantes dans les systèmes scolaires et aussi l'enseignement supérieur

En Algérie, dans ce pays où le français est toujours une langue utilisée dans l'enseignement supérieur pour certaines spécialités, apprendre cette langue dans le secondaire est très important et particulier. Les acteurs éducatifs travaillent pour organiser les programmes, mais aussi sur la pédagogie à développer pour permettre aux élèves d'atteindre un niveau de langue suffisant, un niveau qui facilite une communication efficace et un accompagnement utile de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

L'enseignement de la langue française en Algérie commence en troisième année primaire après la réforme des programmes d'enseignement et du système éducatif qui a été mise en place dès

la rentrée scolaire 2003/2004. Cette réforme est réalisée pour améliorer le système éducatif par la prise en compte des transformations que connaît notre pays et celles que connaît le monde.

1

L'objectif des nouveaux programmes de français langue étrangère est de viser l'acquisition de compétences de communication orale dans la classe. La compétence de communication devient une priorité en classe comme un outil et un objet d'apprentissage.

Le programme de français en 3as se compose en quatre projets didactiques, chaque projet a son objet d'étude. Les objets d'études en 3as sont : textes et document historiques, débat d'idées, l'appel et la nouvelle fantastique. Le programme d'enseignement de français en 3as vise des compétences disciplinaires pour réussir la tâche d'enseignement en classe, ces compétences sont divisées en deux parties, une pour l'oral et l'autre pour l'écrit. La compétence visée pendant l'enseignement de la compétence de la compréhension orale est de comprendre et interpréter des discours oraux dans le rôle d'un récepteur ou le rôle d'un interlocuteur ; pendant l'enseignement de la compétence d'expression orale, est de produire des messages oraux en différentes situations de communication pour exposer des faits en manifestant son esprit critique, participer à un débat d'idées, interpellé les interlocuteurs pour les faire réagir. Pour la partie de l'écrit les compétences visées pour enseigner la compréhension orale est de comprendre et interpréter divers discours écrits pour les restituer sous forme de synthèse ; en production orale la compétence est de produire un texte en relation avec les objets d'étude et les thèmes choisis pendant le cours, en tenant compte des exigences et obligations liées à la situation de communication et à la compétence visée.

Le volume horaire destiné pour l'enseignement de français en 3as est de trois séances (3h) par semaine, soit 81 heures afin d'achever le programme, n'est pas suffisant pour atteindre les objectifs du programme et de réussir le processus d'enseignement /apprentissage. Cette insuffisance est remarquée clairement dans ce qui concerne l'enseignement de l'oral qui nécessite beaucoup plus de temps.

La compétence de communication orale est un pilier important et fondamental dans l'acquisition des langues étrangères où l'acquisition d'une compétence de l'expression ou compréhension

orale est devenue une des plus importants sujets traités dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

L'acquisition de la compétence communicative orale est surprenante et cause des troubles pour ceux qui apprennent une langue étrangère. Il s'agit probablement des quatre compétences, celle qui met le moins à l'aise, dans le sens où elle est également liée à des savoir-être et savoir-faire qu'il faut posséder dans sa propre langue maternelle.

2

L'expression orale et la compréhension orale, depuis les textes du cadre européen commun de référence, sont des compétences que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à comprendre et s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. La création d'un rapport interactif entre l'émetteur et le destinataire, qui fait appel aussi à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume dans la compréhension et la production orale dans toute situation communicative.

La Problématique :

- **Comment se fait l'acquisition de compétences de communication orale dans une classe de FLE de 3eme année secondaire ?**

Nos hypothèses:

Hypothèse01: l'absence de documents authentiques, et Ludiques capables de motiver les élèves et susceptibles de les placer dans des situations de communication réelles et amusantes.

Hypothèse02: Les difficultés rencontrées à l'oral relèveraient des conditions d'exécution des Activités de compréhension orale, des problèmes de faisabilité relatifs au volume horaire, Surcharge des classes, niveau des élèves, formation des enseignants...

Plan du travail : Pour répondre à notre problématique, nous allons diviser notre réflexion en deux parties ; une partie théorique qui contient trois chapitres et une autre partie pratique.

Le premier chapitre sera consacré à l'enseignement du français en Algérie, dans ce chapitre nous allons parler sur la situation linguistique en Algérie, Le statut de la langue française en Algérie et la place de l'oral dans le programme de français en 3eme Le second chapitre évoquera la communication orale en classe de FLE, ce chapitre contient des définitions et les caractéristique de l'oral et la compétence de communication orale

Dans le troisième chapitre, pour mener à bien notre recherche, nous allons expliquer l'enseignement de la compétence de communication orale dans une classe de FLE, nous commençons par la Finalité de l'enseignement d'une langue étrangère , ensuite nous

présenterons l'oral comme un objet d'enseignement et d'apprentissage et nous allons terminer ce dernier chapitre de la partie théorique par les méthodes d'évaluation de la compréhension et expression orale dans une classe de FLE. Pour ce qui est la partie pratique, nous commencerons par un contact direct avec nos sujets. Il s'agit de décrire les étapes de la recherche menée sur le terrain pour présenter les protagonistes et les circonstances propres à l'enquête. Il sera également un questionnaire et une activité de compréhension pour l'analyse et l'interprétations des données collectées tout au long de notre phase pratique, pour connaître

3

les difficultés de l'oral, afin de découvrir quels sont les facteurs provoquant le silence et le blocage chez les élèves en classe, et c'est ainsi que nous pouvons proposer quelques solutions méthodiques pour ces difficultés. Nous terminerons notre travail de recherche par une conclusion générale dans laquelle nous essayerons d'exposer le fruit auquel abouti notre travail, plus une réponse détaillée sur la problématique et les hypothèses posées dans la phase préliminaire de notre recherche.

4

PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE I :

**l'ENSEIGNEMENT DU
FRANÇAIS EN ALGERIE**

I.1 Introduction :

Afin de répondre aux questions en relation avec la compréhension de notre problématique, il est recommandé de replacer celle-ci dans son contexte. Aussi, il est essentiel de connaître dans quel contexte scolaire les élèves algériens évoluent.

Premièrement, nous allons présenter la situation linguistique algérienne et aussi faire une description du statut de la langue française en Algérie et la place qu'elle occupe.

Deuxièmement, nous allons faire une description du statut de la langue française en Algérie et comment la langue française évolue dans le système éducatif algérien.

Troisièmement, nous ferons une étude du nouveau programme d'enseignement du français à la 3 AS, profil d'entrée et profil de sortie des apprenants.

Quatrièmement, nous allons ressortir les compétences à installer à la 3^{ème} année secondaire en compréhension de l'écrite et en expression de l'écrite.

Enfin, nous allons terminer le chapitre par un tableau récapitulatif des objectifs didactiques du programme de la 3AS, l'objectif terminal d'intégration en cycle secondaire et les objectifs de l'enseignant dans la classe du FLE.

I.2 La situation linguistique algérienne :

L'espace sociolinguistique de l'Algérie est marqué par des différences et des liens conflictuels qu'entretiennent les différentes langues.

En effet, le plurilinguisme caractérise la situation sociolinguistique algérienne et comme le montre R. SEBAA :

« ceux qui connaissent l'Algérie savent qu'il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel, pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité et de la langue amazighe, plus communément connue sous l'appellation de langue berbère, pour l'usage naturel d'une grande partie de la population confinée à une quasi clandestinité »¹.

¹ SEBAA, R. (2002) Culture et plurilinguisme en Algérie

Une coexistence de plusieurs langues est montrée dans le paysage linguistique algérien : c'est un espace où plusieurs langues se côtoient, se rencontrent et se mélangent. Un espace dans lequel l'arabe classique occupe une place importante avec plusieurs variétés d'arabe dialectal, de plusieurs variétés de berbères, mais aussi de la langue française. Parmi les langues que nous avons citées, la langue française occupe une place fondamentale, cela veut dire que le français existe dans la réalité sociolinguistique de l'Algérie.

Ce qui démontre la différence dans la linguistique de l'Algérie. Cette situation est facilitée par l'environnement (média, presse, publicité, etc.). G.

GRANDGUILLAUME définit ces langues :

« Dans le Maghreb actuel, trois langues sont utilisées : la langue arabe, la langue française et la langue maternelle. Les deux premières sont des langues de culture, de statut écrit. Le français est aussi largement pratiqué comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, arabe ou berbère [...] »²

L'une des manifestations de cette cohabitation linguistique est la succession codique, définie par J. GUMPERZ comme : *« la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents »³*. Parler bilingue veut dire que le locuteur utilise deux langues en les alternant, c'est-à-dire une situation où la personne qui choisit de passer d'une langue à une autre.

En contexte didactique, l'alternance des langues a fait l'objet de plusieurs travaux.

L'alternance codique en situation de classe est fréquente.

Nous noterons, ici, que D. MOORE distingue *« les alternances codiques 'relais' des alternances codiques 'tremplins' ». Les premières fonctionnent comme des 'bouées' et permettent de poursuivre la communication ; les secondes favorisent l'acquisition de la deuxième langue »⁴*.

² GRANDGUILLAUME, G. (1983) Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, ed. Maisonneuve et Larose. Page 11

³ GUMPERZ J.-J., (1989) Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Paris, Ed. De Minuit. Page 57

⁴ MOORE, D. (1996) 'Bouées transcodiques en situation immersive ou comment interagir avec deux langues quand on apprend une langue à l'école' in AILE n° 7 pp. 95-121.

I.3 Le statut de la langue française en Algérie

Malgré son caractère (non officiel), cette langue occupe une place très importante dans l'Algérie actuelle. La langue française en Algérie est historiquement la langue de la puissance coloniale.

L'Algérie était considérée comme une colonie française à part entière pendant une très longue période où le français était la première langue utilisée par les algériens . Après l'indépendance, la langue française fût ramenée petit à petit au rang de langue étrangère et la langue rejoignait la place qu'elle occupait avant.

Le statut de la langue française a été ainsi renversé, L'indépendance de l'Algérie s'est accompagnée d'une politique et une campagne d'arabisation. Une politique qui avait pour objectif d'éliminer et de restreindre la place de la langue française et la remplacer par la langue arabe. Néanmoins, l'usage de la langue française a une place importante et privilégié dans l'espace communicatif algérien où cette langue conserve jusqu'à ce jour sa place.

« Considérée comme 'résidu de la domination coloniale', la langue française est tout de même vue comme une langue de promotion sociale et d'ouverture sur le monde, un monde de modernité et de techniques »⁵.

La langue française est largement utilisée dans les différents secteurs de la vie quotidienne et en particulier dans celui des médias.

Bien que la volonté d'arabisation soit incontestable dans l'enseignement, il n'en demeure pas moins que la langue française n'a pas perdu de son influence. L'arabisation n'a donc pas compromis l'usage de cette langue, présente durant les 132 années de colonisation de l'Algérie.

Toutefois, au niveau de l'enseignement de cette langue, on peut noter sa situation ambiguë car, *« [...], du point de vue officiel, le français est une langue étrangère jusqu'en terminale, jusqu'en juin précisément, et quelques mois plus tard en octobre, le français devient*

⁵ GAADI, D. (1995) Le français au Maroc. L'emprunt à l'arabe et les processus d'intégration in Le Français au Maghreb. Actes du colloque d'Aix-en-Provence (septembre 1994), A. Queffélec, F. benzakour, Y. cherrad-Bencheffa. Publication de l'Université de Provence. Page 131.

subitement langue d'enseignement, d'où le taux excessivement élevé d'échec à l'université où l'enseignement scientifique et technique est à dominance francophone »⁶

Aujourd'hui, les débats sur l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère sont quelque peu empreints de discours pessimistes. Les spécialistes du domaine tirent la sonnette d'alarme. Les enseignants de langue française sont unanimes pour remarquer une baisse du niveau et les nombreux échecs, voire même le déficit de la maîtrise des outils linguistique de base. Les élèves, les étudiants sont dans l'incapacité d'enchaîner des phrases correctes sans recourir à la langue maternelle.

Nous prenons en compte que de constats négatifs. Mais quelles peuvent en être les causes ? Néanmoins, le système éducatif algérien se remet en question par une volonté et une

« [...] détermination à 'mondialiser' un système d'éducation et de formation qui était resté jusque-là exagérément replié sur lui-même, ethnocentré »⁷

En effet, à cause des contraintes de la mondialisation et la non-conformité des programmes à des directives universelles, la réforme du système éducatif est devenue une nécessité. Cette dernière doit répondre aux exigences de la modernité (mondialisation des échanges commerciaux, développement des technologies de l'information et de la communication, etc.).

L'application des nouveaux programmes s'est faite progressivement. Pour mieux cerner notre problématique, il convient donc de voir quelle place occupe la langue française dans le système éducatif algérien.

I.4 L'oral dans le programme la 3ème année secondaire

L'enseignement du français au lycée algérien se manifeste dans le cadre de la méthodologie de l'approche communicative. Dans les instructions officielles, les objectifs du français visent à faire de l'élève.

Pour chacune des trois années de lycée, le plan de formation voulu est présenté par

⁶ BENRAMDANE, F. (2002) 'Quelles langues, pour quelle école, pour quelle Algérie ? La fin des allusions' in Le Quotidien d'Algérie du 07 février 2002.

⁷ TOUALBI-TAALIBI, N. (2005) 'Changement social, représentation identitaire et refonte de l'éducation en Algérie' in La refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation. Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb – Rabat pp. 19-32.

L'organisation de l'enseignement du français pour arriver à l'examen du baccalauréat , , la démarche enseignement/ apprentissage, est de ce fait axée sur le développement de la compétence de communication

I.4.1 Le profil de l'entrée du cycle secondaire

- Distinction du texte argumentatif du texte narratif, descriptif ou explicatif.
- Reformulation d'un court énoncé narratif, descriptif ou explicatif ;
- Production un court énoncé narratif, descriptif, explicatif ou argumentatif ;
- Etayage une argumentation à l'aide d'arguments, d'exemples et d'explications.

I.4.2 Le profil de sortie du cycle secondaire

Les apprenants, au cours du cursus, obtiendront :

- la maîtrise de la langue pour les rendre capables de lire et de comprendre des messages sociaux ou littéraires ;
- Utilisation de la langue dans des cas d'interlocution pour différents buts en prenant en considération les problèmes de la vie sociale ;
- Exploitation efficace de la documentation pour la restituer sous forme de résumés, de synthèses de documents, de comptes rendus.
- Adoption d'une attitude critique face à l'abondance de l'information offerte par les média ;
- Production des discours écrits et oraux qui évoqueront la marque de leur individualité (servent à raconter, à exposer, à rapporter ou à exprimer une prise de position) ;
- L'apprentissage des codes linguistique pour l'appréciation de la dimension esthétique de la langue.

I.5 Les compétences à installer en 3eme année secondaires :

Selon le programme officiel de l'enseignement de français en 3eme année secondaire, les compétences à installer chez les élèves, se divisent en deux classes :

- 1- Compréhension de l'oral.
- 2- Expression de l'oral.

I.5.1 En compréhension de l'oral ⁸

Comprendre et interpréter des discours oraux en tant que récepteur ou en tant qu'interlocuteur.

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'oral
Savoir se positionner en tant qu'auditeur	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter sa modalité d'écoute à l'objectif.
Anticiper le sens d'un message	Exploiter les informations données par le professeur, avant écoute d'un texte, pour émettre des hypothèses sur le contenu du message oral, sur la fonction du message (narrative, argumentative...).
Retrouver les différents niveaux d'organisation d'un message	<ul style="list-style-type: none"> • Distinguer les éléments constitutifs de la situation de communication. • Repérer la structure dominante d'un message oral. • Séquentialiser le message pour retrouver les grandes unités de sens.

⁸ Programme Officiel d'Enseignement de Français de 3ieme Année Secondaire.

Elaborer des significations	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les informations contenues explicitement dans le message. • Identifier le champ lexical dominant. • Repérer les marques de l'énonciation. • Interpréter oralement un schéma, un tableau ou des données statistiques. • Interpréter un geste, une intonation, une mimique. • Distinguer le fictif du vraisemblable, du vrai. • Mettre en évidence l'implicite par la connaissance du contexte. • Etablir des relations entre les informations pour faire des déductions, des prédictions.
Réagir face à un discours	<ul style="list-style-type: none"> • Se construire une image du locuteur. • Prendre position par rapport au contenu. • Découvrir l'enjeu discursif. • Evaluer le degré d'objectivité (ou de subjectivité) et le justifier.
	<ul style="list-style-type: none"> • Juger du type de rapport que le locuteur entretient avec l'auditeur.

I.5.2 En expression de l'oral ⁹

Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour exposer des faits en manifestant son esprit critique, participer à un débat d'idées, interpeller les interlocuteurs pour les faire réagir.

Capacités	Objectifs d'apprentissage à l'oral
-----------	------------------------------------

⁹ Programme Officiel d'Enseignement de Français de 3eme Année Secondaire.

<p>Planifier et organiser son propos</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir la finalité du message oral • Activer des connaissances relatives à la situation de communication. • Activer des connaissances relatives au domaine de référence dont on doit parler. • Sélectionner les informations nécessaires à partir d'une documentation pour faire son exposé. • Choisir le niveau de langue approprié. • Adapter son propos à son auditoire. • Arrimer son propos au propos de l'interlocuteur. • Assurer la cohésion du message pour établir des liens entre les informations (en situation d'exposé). • Utiliser adéquatement les supports annexes (en situation d'exposé). • Prendre en compte les réactions non verbales de son interlocuteur pour ajuster son propos (en situation d'interlocution). • Respecter le temps imparti.
<p>Utiliser les ressources de la langue d'une façon appropriée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir le contact avec l'interlocuteur. • Produire des phrases correctes au plan syntaxique (en situation d'exposé). • Utiliser le lexique adéquat à la thématique, à la finalité de l'oral. • Maintenir une interaction en posant des questions pour négocier le sens d'un mot, demander un complément d'information, demander une explication, montrer son intérêt (« et alors ? » ; « et après ? »...). • Manifester ses réactions par l'intonation, par des interjections. • Reformuler les propos de l'autre pour vérifier sa compréhension. • Reformuler son propre propos quand c'est nécessaire. • Utiliser la syntaxe de l'oral. • Soigner sa prononciation pour éviter que l'auditoire ne fasse des contresens.

	<ul style="list-style-type: none"> Respecter le schéma intonatif de la phrase.
--	---

6 les objectifs d'enseignement du français en 3as :

Les

I.

Après la lecture du programme et le manuel scolaire de français de 3as nous avons pu mettre les objectifs didactiques du programme de français en 3as dans ce tableau récapitulatif

	séquence	Expression orale	Compréhension orale
Projet I	Sequence 1	Amener l'élève à s'exprimer librement	-Développer l'écoute de l'apprenant Corriger les erreurs -phonétiques -Apprendre à sélectionner les informations essentielles
	Sequence2	Produire un énoncé oral en situation de monologue	rendre l'élève capable d'identifier le témoin d'un fait

		ou d'interlocution pour exposer des faits	
	Sequence 3	S'exprimer librement et commenter	-apprendre à sélectionner les informations essentielles - commenter oralement un texte
Projet II	Sequence 1	l'élève sera capable de s'inscrire dans un débat	-Commenter oralement un texte
	Sequence 2	-Rédiger et oraliser une thèse qui concède ou défend un point de vue - Reformuler cette thèse de différentes façons en variant les verbes d'opinion -Défendre une thèse avec des arguments	Savoir dégager à partir d'un texte argumentatif écouté : le thème, la thèse refoulée, la thèse soutenue et les arguments
Projet III	Sequence 1	Identifier l'appel	Développer l'écoute de l'apprenant
	Sequence 2	S'exprimer librement et commenter une photo	Sélectionner les informations essentielles
Projet IV	Sequence 1	S'exprimer librement	-Dégager le genre du texte -prise de note -dégager la visée de narration
	Sequence 2	Produire des supports narratifs oralement	Exprimer son imaginaire

I.6.1 L'objectif terminal d'intégration au cycle secondaire :

D'après le guide d'accompagnement du programme de français en 3as a la fin du cycle secondaire (3eme année secondaire) l'élève sera capable de produire un discours oral relatif à

une situation problème de la vie sociale en respectant les contraintes de la situation de communication ainsi que l'enjeu et en s'impliquant nettement dans des discours marqués par la subjectivité

I.6.2 Les objectifs de l'enseignant dans la classe du FLE

Il faut faire différence entre les objectifs généraux de l'apprentissage d'une langue étrangère et les objectifs de chaque leçon qui dépendent du niveau des apprenants et du niveau qu'ils veulent atteindre. Les objectifs généraux visés :

-développement des savoir, savoir-faire et savoirs être des apprenants.

-conduire des élèves à mobiliser leurs connaissances y compris les acquis préalables pour les exploiter.

-développer le gout de la culture. -valorisation des apprenants à partir de leurs contextes socioculturels, bilinguisme...etc.

CHAPITRE II :

L'ORAL ET LA

COMPETENCE DE

LA

COMMUNICATION

II.1 La compétence de communication

Depuis longtemps, la communication occupe une place importante dans la société, cependant communiquer avec les autres est considéré comme le moyen le plus efficace afin de concrétiser ses pensées et ses idées qui ont un caractère abstrait pour les transférer sous forme des énoncés concrets, ainsi les préoccupations quotidiennes de la vie sociale de l'homme lui impose de faire des échanges prenant tel les échanges qui se manifestent dans des différents domaines où cet acte est une nécessité.

II.1.1 Définition de la compétence

La compétence désigne la mobilisation d'un ensemble de ressources (savoirs, savoir-faire, savoir être) en vue de résoudre une situation complexe appartenant à une famille de situations problèmes.

La compétence est la « *capacité d'agir efficacement dans un type défini de situation, capacité qui s'appuie sur des connaissances, mais ne s'y réduit pas* »¹⁰

- La compétence s'accomplit dans l'action. Elle ne lui préexiste pas...
- Des actions probables dans un ensemble de situations
- Une performance se constate, une compétence s'infère

Les quatre caractéristiques de la compétence :

- Elle est opératoire et finalisée : « compétence à agir », elle est indissociable d'une activité.
- Elle est apprise : on devient compétent par construction personnelle et sociale.
- Elle est structurée : elle rassemble les savoir agir, les vouloir agir et les pouvoir agir

I.6.1 objectifs didactiques du programme de 3as¹⁰ :

¹⁰ P. Perrenoud, *Construire des compétences dès l'école. Pratiques et enjeux pédagogiques*, Paris, ESF éditeur, 1997, p.7.

- Elle est abstraite et hypothétique : on ne peut distinguer directement la compétence réelle mais on peut distinguer ses manifestations et ses conséquences.

Pour Jean-Pierre CUQ : « *ce terme recouvre trois formes de capacité cognitive et comportemental : compétence linguistique, communicative et socioculturelle* »¹¹ s'inspirant des travaux de C HOMSKY, d'après lui. Se réfère aux connaissances intuitives des règles grammaticales qui rendent capable, un natif, de produire et reconnaître les formes correctes. HYMES à son tour, propose le terme de compétence communicative en prenant en compte « *la capacité de construire et interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adopter son discours à la situation de communication à laquelle seront confrontés des facteurs externes qui le «conditionnent.»*¹². A savoir encore, que ces deux premières compétences citées par CUQ, de compétence linguistique et communicative dérivent d'une grande autre compétence, recouvrant le concept de compétence socioculturelle.

Pour sa part. ROMAINVILLE cité dans le cahier du CRASC n°16¹³ définit la compétence comme l'intégration de savoirs, de savoir-faire et de savoir devenir, qui permettent, face à une famille de situations complexes, la résolution de ce qu'on appelle problèmes en pédagogie. Philippe MEIRIEU définit une compétence : « *Savoir vérifier qui met en jeu une ou deux capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. Plus précisément, on peut nommer compétence la capacité d'associer une classe de problèmes précisément identifiée avec un programme de traitement déterminé.* »¹⁴.

Selon lui. « *il y a situation d'apprentissage quand on s'appuie sur une capacité pour permettre l'acquisition d'une compétence, ou sur une compétence pour permettre l'acquisition d'une capacité.* »¹⁵

II.1.2 La communication

Etymologiquement la notion de communication est originaire du mot «communicare» d'origine latin qui désigne mettre en commun, échanger des dires, action de faire-part. Nous trouvons plusieurs définitions de la communication, dans ce cas nous allons essayer de montrer les plus utilisées, nous commençons tout d'abord par la définition de Jakobson qui est le premier qui a

¹¹ CUQ. J-P, Dictionnaire du français, langue étrangère et seconde, CLE, Paris : 2003

¹² CUQ. J-P, Dictionnaire du français, langue étrangère et seconde, CLE, Paris : 2003

¹³ BENNACEUR, B., L'approche par compétences et pratiques pédagogiques, Les cahiers de CRASC, n°16, 2009

¹⁴ MEIRIEU, P., Apprendre...oui mais comment, Paris, ESF éditeur, 1987

¹⁵ Idem

abordé la théorie de la notion de communication, selon lui cet acte est considéré comme un transfert et échange d'informations.

Ainsi ARCAND et BOURBEAU donnent la définition de la communication comme : « *Un processus dynamique par lequel un individu établit une relation avec quelqu'un pour transmettre ou échanger des idées, des connaissances, des émotions, aussi bien par la langue oral ou écrite que par un autre système de signe : gestes, musique, dessins, etc.* »¹⁶

Dans le même contexte, la communication est envisagée comme une action ou un processus qui s'effectue entre un ou plusieurs individus, ce processus vise certains objectifs pour faire des échanges aux niveaux des pensées, des points de vue... Ainsi cet échange s'établit par le biais d'un signe soit verbale ou non verbale par exemple : la langue, les gestes, les postures, le regard...

Le petit Larousse définit la communication comme étant : « *l'action de communiquer quelque chose: avis, message, renseignement* »¹⁷

A partir de cette définition on peut dire que la communication est considérée comme un acte qui permet à une personne de faire des échanges et de transmettre ses idées, ses informations, ses points de vue avec autrui. Selon les linguistes : le dictionnaire Piéron, Guirand définit la communication comme le suit « *transfert d'information au moyen du message, s'effectuant entre un émetteur et un récepteur par l'intermédiaire d'au moins un canal de transmission* »¹⁸

Les mêmes linguistes ont rajouté d'autres modifications par rapport à la définition précédente, selon les deux linguistes : la communication est considérée comme l'action de faire passer une information, cette action s'établit par la présence de deux facteurs essentielles un émetteur qui envoie le message et un récepteur qui le reçoit qui va de sa part décodé ce message, cette action se réalise à travers un canal : une radio, le téléphone...

II.1.3 Les composantes de la communication

D'après le linguiste Jakobson, toute situation de communication, ces éléments doivent se manifester. Quelques soient les conditions qui contribuent à l'accomplissement de cette action.

¹⁶ Richard ARCAND Nicole BOURBEAU. La communication efficace, le centre éducatif et culturel, Canada, 1995.

¹⁷ Le Petit Larousse illustré ,2012 .

¹⁸ Janine BEAUDICHO, la communication, Processus, formes et applications, coll. : Cursus, Armand Colin, Paris, 1999, P29.

CHAPITRE II : L'ORAL ET LA COMPETENCE DE LA COMMUNICATION

Ces éléments sont : un émetteur, un récepteur, un message, un canal, un code et un référent.

L'émetteur : est la personne que ce soit un individu ou un groupe de personne (une entreprise) qui envoie le message, ARCCAND et BOURBEAU le définissent comme « *l'émetteur est celui ou celle dont l'intention de communication est à l'origine du message* »¹⁹ cela explique que l'émetteur doit avoir une intention de communiquer.

Le récepteur : est celui qui reçoit et décode le message. Dans un débat ou une conversation le récepteur et l'émetteur peuvent s'échanger les rôles.

Le code : est des signes usés par le récepteur pour transmettre le message, ces signes peuvent se manifester d'une forme orale ou écrite. Il existe deux types de codes : il peut être verbale comme la langue ou non verbale comme les gestes, les mimiques, le regard.

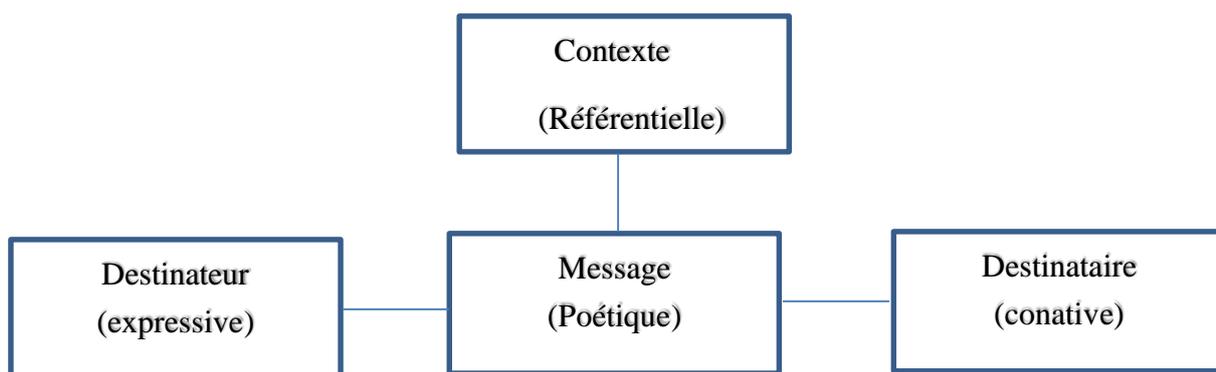
Le message : est l'information qui est circulé entre l'émetteur et le récepteur cette information contient un assemblage des signes qui ont des sens.

Le canal ou le contact : est le moyen ou le support à travers lequel le message est transmis par exemple : le téléphone portable, la radio...

Le référent : est quelque chose soit un objet ou une personne sur lequel le message renvoie.

On distingue deux types de référent : le référent concret qu'on peut le touché ou bien le voir et le référent abstrait qui n'existe que dans l'esprit.

Voici le schéma proposé par Jakobson qui résume les composantes de la communication avec la fonction du langage de chacune des composantes.



¹⁹ Richard ARCCAND Nicole BOURBEAU. La communication efficace

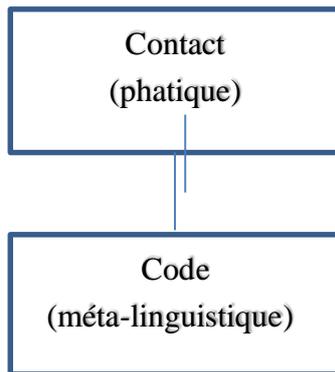


Schéma de communication de Jakobson

II.1.3 La communication orale :

Dans les années 60-70 la Communication est devenue le maître mot. Les recherches s'en vont vers le fonctionnement de l'oral. L'accent est principalement mis sur les : éléments et caractéristiques de la communication orale. Les fonctions du schéma de Jakobson font l'objet d'analyses minutieuses ; conditions physiques et psychologiques de la communication orale. On s'intéresse au rôle et au statut de l'émetteur et du récepteur, termes fréquemment usés pour la distinction les protagonistes des échanges langagiers. Le canal de communication est également objet d'étude ; Les types de communication orale:

- « La communication avec échange: le dialogue, l'interview et l'entretien, les réunions
- La communication orale sans échange : l'exposé, le discours
- La communication en face à face, à distance, en différé »²⁰

La communication orale favorise le développement de la conscience phonologique et syntaxique, et l'acquisition du vocabulaire et des structures langagières sur lesquelles s'appuient les apprenants pour comprendre, lire, écrire et communiquer en français. Il est intéressant de savoir que communiquer oralement et avec maîtrise est un moyen incontournable pour la socialisation culturelle et l'intégration professionnelle. Elle constitue un moyen de transmission du savoir et instrument privilégié pour l'évaluation des acquis.

II.1.4 La communication en classe de FLE :

²⁰ <https://www.verbotonale-phonetique.com/loral-cest-au-fait/>

CHAPITRE II : L'ORAL ET LA COMPÉTENCE DE LA COMMUNICATION

La définition du terme de communication est développée en didactique des langues avec l'apport des travaux de la sociolinguistique et de la pragmatique. Notre recherche va être basée dans ce domaine, nous donnerons au terme de communication le sens que lui donne S.

MOIRAND :

« il s'agit d'un échange interactionnel entre au moins deux individus situés socialement, échange qui se réalise au travers de l'utilisation de signes verbaux et non verbaux, chaque individu pouvant être tour à tour (ou exclusivement) soit producteur soit consommateur de messages »²¹

Ainsi, le locuteur utilise la langue comme un outil de communication à travers des échanges. Les composantes extralinguistiques (qui n'étaient pas prises en compte dans les modèles dits du code) prennent alors tout leur sens. Finalement, cette conception de la communication vient supplanter celle de la communication à sens unique.

La classe de langue a pour objectif principal la 'maximisation' (BANGE, 1992a) de l'apprentissage de la deuxième langue. Une bonne communication en classe de langue est principalement pour l'acquisition de la langue. Dans les recherches sur l'acquisition des langues, les travaux de :

« ont contribué de façon substantielle à orienter l'attention de certains chercheurs vers le rôle central de l'interaction pour le développement du langage et vers les conditions sociales qui le régissent »³.

En effet, leurs travaux ont mis en évidence le rôle le plus important que peuvent jouer les pairs dans l'apprentissage. Le premier souligne que la collaboration est le mécanisme principal du développement cognitif qui se fait en parallèle à celui du langage et à celui du développement social. Cependant, il considère que le langage est un outil pour l'idée et où l'adulte doit intervenir auprès de l'enfant tout en se souciant de son niveau de développement.

Dans cette vision, l'apprentissage va se produire à travers les interactions sociales et la médiation de tuteurs. Le second avance les notions de tutelle et d'étayage pour montrer que l'aide de l'adulte permet de résoudre les problèmes par l'enfant qui ne pourrait les accomplir seul. Les approches socioconstructivistes ont été usées dans le domaine de l'enseignement / apprentissage des langues.

²¹ MOIRAND, S. Enseigner à communiquer en langue étrangère, 1982, Paris, Hachette FLE.

³ PEKAREK DOEHLER, S.MARTINEZ, Le contact des langues, ENS éditions ,2000.

Pour reprendre ce qui précède, la communication en classe, c'est l'ensemble des échanges aussi bien verbaux que non verbaux qui se passent au sein de la classe. La communication est orientée vers des buts d'apprentissage. Une telle orientation implique des styles de communication différents de la conversation ordinaire.

II.2 L'oral :

La définition de l'oral n'est pas une tâche facile, vu le nombre des définitions et la complexité de la notion. L'oral, ce terme polysémique, constamment en évolution et en développement, exige une étude plus approfondie pour le comprendre et le clarifier. Donc il est important pour notre étude de savoir ce que sont l'oral et ses caractéristiques.

II.2.1. Définitions de l'oral :

Selon le dictionnaire électronique le grand Robert, l'oral se définit ainsi : « Qui se fait par la parole; qui est énoncé de vive voix; qui se transmet de bouche en bouche. »²². D'autre part, Le Petit Larousse illustré, le définit comme suit : « (du lat. os, oris, bouche). Relatif à la bouche, fait de vive voix, transmis par la voix, qui appartient à la langue parlée. »²

Les deux définitions des dictionnaires renvoient à tout ce qui est réalisé par la parole et transmis par la voix ou exprimé par la bouche. Cependant, ces deux définitions restent simples, car le terme "Oral" semble beaucoup plus complexe que ça. De ce fait, nous allons construire, peu à peu, une notion plus détaillée et satisfaisante de l'Oral. C'est dans le que : « [...] la façon la plus répandue de penser l'oral, [...], a été et continue souvent à être contrastive : l'oral est référé à l'écrit. »²³, l'oral a toujours fait l'objet de rapprochement à l'écrit, il s'identifie à la forme écrite, pourtant, personne ne peut le nier, l'oral est né bien avant l'écrit. L'oral est l'écrit sont deux réalités différentes, soit sur le plan conceptuel ou sur le plan social où l'oral constitue le fondement de la communication humaine.

Quant à Trendel, l'oral pour lui est l'outil à multi-usage que l'individu utilise pour exprimer ses idées et ses sentiments, communiquer et bâtir des relations avec les autres, « *L'oral est défini*

²² Le dictionnaire électronique le grand Robert (2005, Version : 2.0).

² Le Petit Larousse illustré, 2012 .

²³ Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde expliquée (2003 : 182).

CHAPITRE II : L'ORAL ET LA COMPÉTENCE DE LA COMMUNICATION

*comme un moyen privilégié de communication permettant la relation entre les individus, et comme un moyen d'expression de la pensée et des affects. »*²⁴

Cependant, l'être humain est concrètement doté d'un ensemble d'organes de parole, (langue, cordes vocales, lèvres, fosses nasales etc.), appelé appareil phonatoire, lui permettant de produire différents types de son, appelé phonèmes, constituant la chaîne parlée (parole), cette dernière, forme le message à transmettre à un auditeur dans le but de communiquer et d'exercer une influence sur lui.

Halte et Rispail, souligne que : « *La langue parlée renvoie à celui qui la parle : tous les aspects de la parole dénoncent leur auteur, les choix lexicaux et syntaxiques certes, mais tout autant les éléments para verbaux, suprasegmentaux comme l'intonation, les éléments prosodiques et bien entendu les contenus discursifs eux-mêmes (dis-moi de quoi tu parles et je te dirai qui tu es...)* »²⁵.

L'oral évoque son auteur, il le trahit, à travers ses choix lexicaux, syntaxiques et gestuels, sur ses éléments prosodiques qui reposent essentiellement sur la manière de parler, sur les modulations de sa voix et même par les thèmes de ses conversations, cela dit, que chacun à son oral, sa façon de parler, de dire et de représenter le réel.

Cela veut dire que l'oral est présent dans toute la vie de l'individu, il l'implique entièrement, il représente l'expression de soi et en conséquence son reflet et son apparence et sa manière d'exister, son corps et sa voix, il est son caractère, sa détermination d'oser et de parler, ses aspects affectifs et identitaires. L'oral permet aussi à l'individu de construire sa personnalité, et de renforcer sa position sociale au sein du groupe auquel il appartient.

À partir de ce qui précède, on peut conclure que l'oral, évoque un concept compliqué et par conséquent, ne peut être réduit à une simple transmission d'un message sonore, confectionné par un dispositif très complexe (appareil phonatoire), ni par une simple réception auditive. Il est ce phénomène naturel qui existe depuis l'existence, un élément très important dans la construction des relations humaines, déterminant dans la vie d'un individu, car il l'implique, le reflète et le représente, il est l'expression de soi, de son caractère, de ses aspects affectifs et identitaires, il le permet de construire sa personnalité, et renforcer de sa position sociale, par son oral, sa façon de parler et d'écouter, par sa force de convaincre, d'exercer une influence sur

²⁴ Taennchel montagne aux mystères (2008 : 29).

²⁵ HALTÉ, Jean-François et RISPAIL Marielle, 2005, L'oral dans la classe (compétences, enseignement, activités), Paris, l'Harmattan (2005 : 13).

les autres, par l'orchestration de l'ensemble des comportements et compétences langagières, linguistique et communicationnelles.

En linguistique, on étudie les connaissances phonologiques, morphologiques et syntaxiques.

Par communicationnelles, c'est tout ce qui est en relation avec l'utilisation des paroles selon la fonction des contextes, tel que, les règles discursives, culturelles et sociales.

À ces compétences, on ajoute le paralangage qui contribue au maintien de la relation de la communication avec autrui, à savoir ; les gestes, les mimiques, l'intonation, etc.

II.2.2 Caractéristiques de l'oral :

L'oral, occupe une place importante qui vient toujours en premier dans les relations humaines, il se caractérise par sa forme et son mode d'usage qui sont particuliers. D'abord la forme de l'oral est exprimée par :

- La production vocale, □ La réception auditive.

Quant à l'usage et mode, il s'agit du :

- Le respect et le non-respect des normes linguistiques,
- Le choix des thèmes se fait selon les situations communicatives.

Dans ce sens, Cuq dit que l'oral se relève : « [...] d'immédiateté, à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale»²⁶.

D'après l'auteur, l'oral se caractérise par les points suivants :

- Immédiat : sans intermédiaire, direct et instantané.
- Irréversible : définitif, irrévocable, sans aucune possibilité de faire marche arrière pour remplacer, effacer et/ou corriger.
- Éphémère : de très courte durée, volatile.
- Présence de référents situationnels.
- Possibilité d'une éventuelle mise au point, d'adaptation à la situation des interlocuteurs.

II.2.3 L'oral scolaire :

²⁶ Dictionnaire didactique du français langue étrangère et seconde (2003 : 182)

L'oral, dans une classe de FLE, est le moyen le plus efficace qui est autorisé dans les échanges et aussi un support parfait de communication entre l'enseignant et ses apprenants. Dans la classe pendant le cours, il permet à ces apprenants, par la participation en classe, d'exprimer et de justifier leurs idées et leurs points de vue soit par des questions-réponses ou par la participation dans des débats, manifester leur point de vue sur un sujet donné. Cependant, le rôle essentiel dans le processus de l'acquisition de l'oral appartient à l'écoute.

L'oral, en classe est défini par Halté :

« L'oral ce n'est pas uniquement le temps de parole des élèves : c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations interindividuelles (...) l'oral c'est en effet l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, le jeu des regards autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de parole. »²⁷

Jean François Halté, précise que l'oral, en classe, est le produit de la combinaison des éléments opposés suivants :

- Le silence et la parole : le contrôle la parole, quand est-ce qu'il faut parler.
- L'écoute et l'expression : écouter l'autre, d'être attentif, savoir comment s'exprimer en utilisant sa gestualité corporelle, le paralangage.
- Le jeu des regards et des mots.
- Savoir respecter et gérer le temps.

L'oral se trouve alors traduit, affecté et régi par la bonne gestion et coordination des éléments précédemment cités.

En classe, l'oral peut prendre la forme d'une lecture directe d'un texte écrit ou d'une mémorisation, où il nécessite généralement de l'effort et beaucoup plus de temps de préparation par l'apprenant, sachant que l'oral représente aussi la norme et il doit faire attention aux aspects techniques et linguistiques de la langue pour se faire comprendre.

II.2.4 L'oral improvisé :

La spontanéité et l'autonomie des échanges libres sont les caractéristiques essentielles de ce type de l'oral, il affranchit tout écrit ou préparation préalable, ce type donne l'occasion aux apprenants d'être libre pendant leurs expressions et de faire le choix du sujet à débattre.

²⁷ La didactique du français - 2ème édition (2002:16).

Néanmoins, pour réussir ce genre d'oral, les apprenants débutants, sont obligés d'avoir un bagage linguistique suffisant, ainsi que beaucoup de travail et de pratique sur l'argumentation en français.

D'après, Riegel, Pellat et Rioul : « [...] dans une conversation orale spontanée, il ne s'écoule pas de temps entre l'émission et la réception, et les interlocuteurs qui dialoguent sont présents dans une situation spatio-temporelle déterminée et ont accès à des connaissances situationnelles et à des référents communs. »²⁸

Cela décerne à l'oral un caractère simpliste au niveau de la construction des phrases, parce que, les circonstances dans lesquelles se trouvent les interlocuteurs favorisent l'aboutissement du message oral, qui est régi par plusieurs facteurs à savoir :

- **La gestuelle** des mouvements liés à la parole et à l'effort expressif.
- **La prononciation est** la façon de dire et d'articuler les mots.
- **Les mimiques** peuvent servir à exprimer un état d'esprit ou une émotion de sorte à faire passer le message désiré.
- **L'intonation** correspond à la variation de la hauteur de la voix.
- **Le volume** est caractérisé par la force de la voix et peut-être fort, moyen ou faible.
- **Le débit** la vitesse d'élocution, la vitesse à laquelle le message est dit, etc.

Riegel, Pellat et Rioul ont expliqué que certaines contraintes peuvent laisser des touches personnelles ou des traces sur l'oral spontané : « À l'oral spontané, le locuteur élabore et émet son message presque simultanément ; toute erreur, tout raté ou mauvais départ ne peuvent être corrigés à l'oral que par une reprise, une hésitation, voire une rupture de construction, qui laissent des traces dans le message même. »²⁹ .

Les conjonctions de coordination « et », « ou », « mais » etc. généralement coupent et discontinuent cette forme de l'oral et le rendent découpée, ou par des phrases inachevées, et/ou contenant un seul verbe « viens ! ». Dans une situation d'oral spontané, le locuteur se trouve contraint à contrôler, au même temps, deux opérations complexes, à savoir :

- La préparation et l'arrangement des idées.
- Etablir un message sonore correct, un apprenant débutant d'une langue étrangère trouve sa gestion difficile, la correction n'est pas tolérée dans cette opération , d'un mauvais

²⁸ Grammaire méthodique du français (2009 : 53-54)

²⁹ Grammaire méthodique du français (2009:54)

départ, raté ou commettre les erreurs, que par une hésitation, une rupture ou une pause ou une reprise qui peuvent laisser des traces sur le message, soit ils modifient le sens où ils le déforment complètement.

II.2.5 L'oral et l'écrit :

Selon Riegel, Pellat et Rioul : « L'oral et l'écrit ne sont pas égaux devant la norme. La langue écrite jouit en France, depuis le XVII^e siècle surtout, d'un prestige fondé notamment sur la littérature classique ; la norme du français est établie sur le modèle de l'écrit. »³⁰

« L'oral, résultat d'un apprentissage scolaire spécifique. L'écrit n'est que l'image de l'oral, avec l'écriture l'oral devient figé et statique, d'après, Halté et Rispail, le rapport entre l'écrit et l'oral se définit ainsi : « C'est l'écrit de la trace, l'écrit de la note pour se souvenir, l'écrit mémoire, l'écrit qui transcrit une parole de maître ou d'élève en la mettant en exergue, l'écrit qui maintient une information et libère du contexte immédiat toujours été comparé à l'écrit normalisé, représentant la norme du français, du bon français, tandis que, le parlé est celui du mauvais français. La méthodologie traditionnelle en est le modèle, où l'oral était négligé, basée sur la traduction des textes littéraires, où il y avait l'idée qu'une langue est tout d'abord une grammaire, une norme écrite. Pourtant, l'oral a précédé l'écrit et que tout être humain parle avant d'écrire, il est plus naturel que l'écrit, qui est le »³¹

Partant du point de vue des auteurs, l'écrit représente une forme concrète de l'oral, dans un cadre institutionnel, l'écrit est l'enregistrement des paroles de maître ou de l'élève.

Dans un discours, ou sous une autre forme de communication orale immédiate, l'écrit neutralise et conserve les informations pour une durée indéterminée.

Pourtant, la compréhension de tout écrit dépend largement de son propre contexte où les déictiques sont moins utilisés ; quant à l'oral, c'est la situation et les déictiques qui déterminent la réussite ou non d'un message instantané, transcrit dans le temps, par opposition à un écrit permanent, étalé dans l'espace, où on peut relire quand nous le désirons.

³⁰ Grammaire méthodique du français (2009:55)

³¹ HALTÉ, Jean-François et RISPAIL Marielle, 2005, L'oral dans la classe (compétences, enseignement, activités), Paris, l'Harmattan (2005).

CHAPITRE II : L'ORAL ET LA COMPÉTENCE DE LA COMMUNICATION

L'information à l'oral, se présente en général d'une manière moins soignée, contrairement à l'écrit qui est cohérent, ordonné et bien arrangé.

Selon Riegel, Pellat et Rioul : « le rapport de l'oral et de l'écrit change avec le temps ; alors que l'oral continue d'évoluer régulièrement, l'écrit tend à se fixer, et le décalage entre eux s'accroît »³², la relation entre l'oral et l'écrit, se déploie au fil du temps et l'écart entre eux s'élargit, à cause d'une évolution continue de l'oral populairement utilisé, comparé à un écrit, de plus en plus, moins user, ce que nous constatons d'ailleurs, ces jours-ci, avec l'avènement de la technique des touches, et de la reconnaissance vocale favorisant l'oral au détriment de l'écriture.

Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, le rapport entre l'oral et l'écrit doit être revu notamment, La grande utilisation d'internet, le monde se métamorphose et il est devenu un petit village dont ses habitants, par le biais de leurs microordinateurs, téléphones portables et tablettes, peuvent communiquer et échanger, un taux très important d'informations. Avec l'utilisation des réseaux sociaux et la communication écrite directe ou un oral différé (les boîtes vocales ou répondeurs téléphoniques).

Pour les apprenants d'une nouvelle langue étrangère, acquérir l'oral reste un objectif principal. La place de l'écrit restera toujours importante pour développer la compétence orale. Le rôle de l'écrit en classe, sert à mémoriser certaines compétences acquises à l'oral.

³² La Grammaire méthodique du français : élaboration d'une grammaire linguistique globale (2009 : 52).

CHAPITRE III :

**L'ENSEIGNEMENT DE
LA COMPÉTENCE
ORALE DANS UNE CLASSE
DE FLE**

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

Le troisième chapitre intitulé « l'enseignement de FLE et les compétences orales » est destiné à présenter la finalité de l'enseignement d'une langue étrangère et présenter l'oral comme objet d'enseignement et comme objet d'apprentissage. Et pour terminer le chapitre, nous allons parler sur l'évaluation de l'oral en classe et les deux compétences de l'oral (expression orale et compréhension orale).

III.1 Finalité de l'enseignement d'une langue étrangère

Nous allons appuyer sur les recherches de Dolz et Schnewly. D'après leurs études, il y'a trois finalités d'un travail sur l'oral³³ :

- Maîtriser dans différentes situations scolaires les outils langagiers constitutifs de principaux genres de textes publics.
- Créer un rapport conscient et volontaire de son propre comportement langagier.
- Développer une représentation de l'activité langagière dans des situations complexes comme étant le produit d'un travail, d'une réelle réalisation interactive.

Il est bien incontestable que l'enseignant doit produire, pour les besoins de l'apprentissage, des situations aussi riches que motivantes et pertinentes par rapport à la compétence visée. Cette pertinence ne peut s'expliquer en ignorant les caractéristiques individuelles des apprenants et leurs capacités à s'exprimer. L'organisation et l'élaboration d'outils d'enseignement pour l'oral, ainsi une intervention adaptée en fonction des capacités et de besoins pour les apprenants de 3eme année secondaire.

Une tâche évidemment nécessaire pour planifier les entraves, réduire les blocages et à limiter l'action de l'enseignant dans une perspective didactique. Ce qui implique toutes les approches qui fournissent toutes différentes entrées à l'oral (penser, organiser, gérer et évaluer).

L'objectif dominant de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est celui de rendre l'apprenant capable de bien communiquer dans diverses situations de la vie courante.

Robert propose, deux finalités pour l'enseignement d'une langue étrangère : « [...] la première finalité de l'enseignement d'une langue étrangère est de doter l'apprenant d'une compétence linguistique en lui inculquant le savoir relatif à cette langue (car l'étude des éléments linguistiques et des énoncés des actes de parole qui résultent de leur combinaison), et de vérifier, à travers les performances de l'apprenant, que ce savoir a été assimilé. [...] La

³³ DOLZ, Joaquin et SCHNEWLY, Bernard, *pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, ESF éditeur, 1998, p.54.

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

seconde finalité de l'enseignement d'une langue étrangère est donc de doter l'apprenant d'une compétence communicative qui inclut, au-delà de l'assimilation des éléments linguistiques et des énoncés des actes de parole, celle de toutes les composantes de l'acte de communiquer, et de vérifier, à travers les performances de l'apprenant, que toutes ces composantes ont été acquises.[...] En conséquence, enseigner signifie en didactiques des langues : doter l'apprenant d'une compétence langagière, notion qui réunit compétence linguistique et compétence communicative. »³⁴

La première finalité consiste à munir l'apprenant d'une compétence linguistique, c'est à-dire, des savoirs et connaissances en grammaire, lexicale, phonologique et sémantique etc., qu'un apprenant devra avoir comme acquis, puis, en mesurer à travers une évaluation, le degré de l'assimilation des savoirs par l'apprenant. Toutefois, la seule connaissance de la langue et du système linguistique, ne veut pas dire savoir communiquer.

La deuxième finalité, qui est d'ailleurs complémentaire à la première, vise à conférer à l'apprenant une compétence communicative à travers l'acquisition des composantes de l'acte de communiquer. Selon Hymes : « *pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social.* »³⁵

Selon l'auteur, l'enseignement d'une langue étrangère vise à doter l'apprenant d'une compétence langagière, réunissant les deux compétences linguistique et communicative.

Cependant, l'objectif de l'enseignement du français langue étrangère diffère selon le contexte scolaire ou extrascolaire, la visée d'un tel enseignement est de produire des éléments de qualité ayant une bonne maîtrise de l'ensemble des éléments de la langue française (y compris, la capacité de communiquer en français dans toutes les situations qui se présentent à eux), pour les utilisations postérieures.

C'est pour cette raison que l'enseignement de l'oral en tant qu'objet doit être reconsidéré. Les besoins des étudiants cités précédemment, déterminent la décision à prendre quant au choix de la méthode à adopter pour l'enseignement de l'oral, pour l'ultime objectif, mieux maîtriser la langue par l'enrichissement du vocabulaire de l'étudiant, puis donner des propositions pour

³⁴ ROBERT, J-P. (2002). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, collection l'essentiel français, Ophrys.

³⁵ HYMES, D. (1984). *Vers la compétence de communication*, Hatier-Crédif, Paris.

favoriser l'implication personnelle des étudiants d'y participer, d'être actifs et responsables de l'amélioration de leur compétence communicative

III.2 L'Oral comme objet d'enseignement

De nombreuses équipes de recherches posent la même question : l'oral est-il enseignable ?

En 1991, E. ROULET posait une série de questions à propos de l'oral : faut-il l'enseigner? Si oui, pourquoi ? Quel oral ? Comment ? Etc.

Pour sa part, E. NONNON (1999) souligne que « *les références théoriques en ce domaine sont assez récentes, peu stabilisées, [...]* »³⁶. Pourtant, déjà dès les années 70-80, la réflexion sur l'enseignement de l'oral existait chez certains auteurs. Comme chez E. BAUTIER-CASTAING³⁷ qui posait la question de la place de l'oral dans la pratique scolaire et proposait deux solutions, à savoir: l'oral comme instrument d'approche de l'écrit ; Dans le deuxième cas, l'auteur envisage l'enseignement de l'oral à partir d'un triple perspectif: l'oral, comme sujet d'enseignement à part entière.

- Etude de l'oral comme instrument de communication qui s'opèrerait à partir d'analyses d'enregistrement de productions authentiques ;
- Etude des différences d'ordre linguistique et d'ordre discursif qui caractérisent les productions des individus ;
- Etude de l'acquisition de certaines techniques.

Plus récemment, DOLZ & SCHNEUWLY³⁸, soulignent la difficulté d'enseigner l'oral dans la mesure où il n'est pas considéré comme un objet scolaire et le seul oral qui puisse s'enseigner se réfère à l'écrit (récitation, lecture, donc de l'écrit oralisé). Cependant, l'oral, présent dans la classe, doit être pris en compte dans l'enseignement. De ce fait, il est nécessaire de savoir définir les caractéristiques de cet oral à enseigner.

³⁶ NONNON, E. (1999) L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champs de référence et problématiques (aperçu des ressources en langue française) N ° 129 octobre-novembre-décembre, 1999 INRP, pp. 87 -132.

³⁷ BAUTIER-CASTAING, E. (1977) 'Statut de l'oral et pédagogie' in Pratiques n° 17 : L'oral (octobre) pp. 27-30.

³⁸ DOLZ, J., & SCHNEUWLY, B. (1998/2002), Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, Paris, ESF éditeur (3e édition).

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

Toujours pour DOLZ & SCHNEUWLY, l'évolution d'un enseignement de l'oral réclame un travail de longue haleine. Ils précisent les objectifs d'un travail sur l'oral ainsi :

« - maîtriser (dans les situations les plus diverses, y compris scolaires) les outils langagiers constitutifs des principaux genres de textes publics ;

- construire un rapport conscient et volontaire à son propre comportement langagier
- développer une représentation de l'activité langagière dans des situations complexes comme étant le produit d'un travail, d'une réelle élaboration souvent interactive »³⁹.

Dans son article 'enseigner l'oral', S. PLANE⁴⁰ rapportent les résultats d'une enquête dans laquelle les enseignants devaient :

- a) Donner une définition de l'oral.
- b) Déterminer ce qui leur apparaissait comme enseignable.

L'auteur retenait, par ordre croissant d'importance :

- Les compétences linguistiques ;
- La pratique des genres du discours ;
- Les compétences communicationnelles ; □ Les compétences interactionnelles.

A partir des résultats, l'auteur fait deux remarques ou plutôt souligne deux contradictions : la première est que ce sont les compétences linguistiques qui priment alors que la fonction de communication de l'oral était le premier aspect dans la définition de l'oral. La seconde est que l'appropriation d'un code linguistique oral est essentielle pour ses enseignants, alors que dans le troisième point de la définition de l'oral, les aspects linguistiques concernaient principalement l'écrit.

- c) Préciser ce qui leur paraissait difficile à enseigner. Les points évoqués par les enseignants sont :
 - le développement des compétences discursives liées à l'argumentation ;
 - l'appropriation d'un code linguistique (en insistant sur l'écrit) ; □ les compétences communicationnelles.

³⁹ Ibid., p. 20

⁴⁰ PLANE, S. (2000) 'L'oral dans la classe' in Revue Argos, N° 26 (décembre), pp. 38-43.

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

Les enseignants signalent des difficultés d'ordre pédagogique (gestion du groupe, établissement d'une progression et d'une évaluation).

En conséquence, de nombreuses difficultés apparaissent pour un enseignement de l'oral, qui « [...] est pourtant jugé en permanence comme indice des capacités langagières des élèves, [...] »⁴¹

Pour leur part, J.F. HALTE & M. RISPAIL⁴², ont rassemblé, dans leur ouvrage : 'L'oral dans la classe. Compétences, enseignement, activités', des articles portant sur le langage oral de l'enfant scolarisé en tentant de répondre aux questions suivantes : quand, comment, avec qui, de quoi, dans quel but parle-t-on en classe ? L'oral, doit-il être enseigné et si oui, quel oral ?

Les travaux cités ci-dessus se situent dans le domaine des langues maternelles où l'oral suppose une acquisition naturelle (qui débute dans le milieu socio-familial avant même d'arriver à l'école). Mais en est-il de même quant à la réflexion de l'oral dans le domaine de l'apprentissage des langues étrangères ? Dans la deuxième partie de son ouvrage 'enseigner à communiquer en langue étrangère', S. MOIRAND⁴³ propose des démarches pour une approche de l'oral interactionnel.

Les élèves algériens, dont il est question ici, ont besoin d'acquérir une compétence langagière orale en langue étrangère, que seule l'école peut fournir⁴⁵. Cet oral va leur servir de support d'apprentissage qui leur permettra de répondre aux questions de l'enseignant, de faire un exposé, de participer à un débat, etc. Il est donc nécessaire de penser l'oral à la fois comme mode de communication mais aussi comme la maîtrise de la pluralité de discours (expliquer, argumenter, etc.).

Néanmoins en classe de langue, maîtriser l'oral ne peut s'acquérir spontanément. Ce qui implique que l'oral pourrait être enseigné.

III.3 L'Oral comme objet d'apprentissage

Ainsi, prendre conscience d'un oral pour apprendre une langue étrangère implique le fait de donner une place centrale à l'oral dans l'enseignement d'une langue étrangère.

⁴¹ DE PIETRO, J.F., & WIRTHNER, M. (1998) 'L'oral, bon à tout faire ? Etat d'une certaine confusion dans les pratiques scolaires' in L'oral pour apprendre Repères n° 17 pp. 21-40.

⁴² HALTE, J.-F. & M. RISPAIL (2005) L'oral dans la classe. Compétences, enseignement, activités, Paris, L'Harmattan.

⁴³ MOIRAND, S. (1982) Enseigner à communiquer en langue étrangère, Paris, Hachette FLE. Pp 68-121

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

L'oral est alors utilisé pour former l'élève à argumenter, à expliquer, etc. Il sert de médiation pour apprendre la langue⁴⁷. Pour apprendre, l'élève doit pratiquer la langue à travers les répétitions, les reformulations, etc. D'où l'importance des interactions. En effet, dans la perspective d'un oral pour apprendre, les échanges en classe doivent faciliter la prise de parole des élèves. De plus, l'élève doit être mis en situation de parler pour acquérir un savoir-faire, pour acquérir des compétences langagières orales (comme poser des questions, argumenter, réfuter, etc.) mais aussi des compétences transversales (par exemple, le respect de l'autre, la socialisation, etc.). Ainsi, une fréquente pratique de l'oral en classe peut constituer un facteur déterminant dans le développement des compétences langagières.

La notion d'oral est problématique alors que l'enjeu d'un enseignement de l'oral est dans l'ensemble reconnu. Pour DOLZ & SCHNEUWLY⁴⁴, il y a des genres de référence qui doivent devenir des objets d'enseignement, comme par exemple le débat, l'interview ou le compte-rendu. Ils essaient de transformer ces genres sociaux en outils pédagogiques. Ces mêmes auteurs s'accordent à dire qu'un enseignement de l'oral adapté est possible et soulignent que le but de l'enseignement de l'oral est de développer la compétence orale des élèves.

II.4 L'évaluation de l'oral en classe et pourquoi ?

L'évaluation est un processus qui sert à réguler l'apprentissage, elle est un diagnostic dans laquelle l'enseignant recueille les informations sur les points faibles et les points forts de l'apprenant parce que « *L'évaluation est (...) un processus continu, étroitement liée à l'enseignement et à l'apprentissage, et doit être planifiée en même temps que ceux-ci* »². A travers l'analyse des acquis et des erreurs constatées pendant les séances d'expression orale, l'enseignant peut réorganiser la leçon en fonction des lacunes ou des besoins et cela afin d'améliorer l'apprentissage et guider au mieux l'apprenant vers la réalisation des objectifs.

Atteindre ce but, exige de l'enseignant de jouer en classe le rôle d'un évaluateur, à travers l'observation quotidienne de ses apprenants durant la leçon, il contrôle les conversations et le discours parlé, et examine les réponses aux questions posées. En outre, il essaye d'évaluer la lecture des apprenants et précisément la prononciation des mots, l'articulation des

⁴⁴ DOLZ, J., & SCHNEUWLY, B. (1998/2002), Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, Paris, ESF éditeur (3^e édition).

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

phonèmes...etc. Enfin, il arrive à marquer le degré d'évaluation ou la régression de la compétence orale chez chaque apprenant.

Parallèlement, nombreux enseignants constatent que l'évaluation de l'oral est délicate et difficile, il n'est donc pas facile pour les enseignants d'évaluer les aspects de l'oral qui influencent les productions langagières en classe.

De même, les études sur la didactique de l'oral signalent la difficulté de son évaluation, soit, suivant l'argument le plus courant à cause des apprenants qui dissuadent l'enseignant d'évaluer leurs productions, soit à cause du caractère de l'oral lui-même comme objet difficile à évaluer. Plusieurs didacticiens et chercheurs n'ont pas caché l'aspect ardu dans l'enseignement de l'oral « C'est un objet difficile à cerner et par conséquent ardu à scolariser. Il n'est donc pas surprenant

2

de constater que l'enseignement de l'oral peine à s'imposer comme véritable discipline du Français »⁴⁵ Car tel que le note Maurer « la communication de l'oral serait un processus complexe difficilement critériable, ne pouvant être soumis, contrairement à d'autres activités à des procédures d'évaluation »⁴⁶ De son côté Lafontaine ajoute que l'oral en classe de Français « présente une problématique particulière en ce qui concerne les variétés du langage oral »⁴⁷

II.4.1 Évaluer la compréhension orale

La compétence de réception orale est la plus difficile à faire acquérir alors qu'elle reste la plus indispensable. Sans compréhension orale, l'apprenant entre dans une situation « d'insécurité linguistique », donc il s'agit d'écouter pour comprendre une information globale particulière, détaillée ou implicite, comme le soulignent Cuq et Gruca « la compréhension suppose la connaissance du système pédagogique ou graphique et textuelle, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques véhiculées, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles et la communauté dans laquelle s'effectue la communication, sans oublier les

⁴⁵ **Dolz, J. Schneuwly, B.**, Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, collection didactique du Français dirigée par Yves Reuter, Paris, 1998.

⁴⁶ **Maurer, Bruno** (2001) : Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée, Bertrand-Paris, Lacoste

⁴⁷ **Lafontaine, Lizanne**, (2001) : Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes, en le Français dans le monde, Carton F.

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

facteurs extralinguistiques qui interviennent notamment à l'oral comme les gestes, les mimiques ou tout autre indice qu'un locuteur utilise inconsciemment »⁴⁸

Cela nous incite à dire qu'évaluer la compréhension orale c'est se doter d'outils qui permettent le repérage d'information à l'écoute d'une chaîne sonore en fonction des objectifs. Pour ce faire, l'enseignant peut faire des exercices d'écoute à titre d'exemple le QCM, le texte d'appariement ou les textes à trous. Ces activités servent à l'apprenant à comprendre les accents, le ton, la compréhension des interactions, des enregistrements, des émissions de radio...etc. D'où, un travail qui nécessite l'engagement de l'ensemble de la classe dans la compréhension et la production. Il est question de faire écouter un texte et demander aux apprenants de préparer des questions et que ceux qui écoutent vont répondre, ce travail est basé sur la phonétique, car la production correcte des sons permet une production appropriée du sens.

II.4.2 Évaluer l'expression orale

Évaluer la capacité de l'apprenant à l'oral exige avant tout que celui-ci soit placé dans une situation authentique ou quasi authentique de production, cependant, cette évaluation est la plus difficile à évaluer du fait de son caractère éphémère.

Évaluer l'expression orale, pour un enseignant, n'est pas une chose facile, vu le caractère éphémère de l'oral, et contrairement à l'écrit, l'oral ne se prête pas à un réexamen attentif, ce qui n'est pas toujours facile à mettre en place. Il est aussi difficile pour un apprenant d'estimer le degré d'avancement dans l'expression orale.

Selon Garcia-Debanco, l'évaluation de l'oral présente quelques spécificités :

« Tout d'abord, pour l'oral comme pour les autres domaines d'enseignement, les outils d'évaluation sont la partie visible de l'iceberg constitué par le socle de compétences qui font l'objet d'un enseignement et d'un apprentissage. Dis-moi ce que tu évalues, je te dirai ce que tu enseignes. L'étude des outils d'évaluation constitue donc un bon analyseur des contenus

⁴⁸ Cuq, Jean-Pierre GrUCA Isabelle (2003) : Cours de didactique du français. Langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

d'enseignement et des compétences visées. »¹

Selon l'auteur, une bonne évaluation de l'oral, implique un travail de longue haleine, dans le souci de faire découvrir tous les outils nécessaires à l'évaluation, constituant le socle de compétences pour réaliser un enseignement/apprentissage de l'oral, ce travail compromet une analyse approfondie de ce que renferme l'enseignement et celles des compétences visées.

L'auteur ajoute, dans son article, que l'oral, représente un domaine très compliqué pas facile à évaluer, néanmoins, pour lui, il existe six bonnes raisons d'évaluer l'oral :

- 1) Qu'il soit ou non enseigné, l'oral est évalué, notamment dans les examens ou les entretiens d'embauche, de sorte que les enjeux sociaux de la maîtrise de l'oral sont immenses.
- 2) Toute évaluation de l'oral implique une réflexion sur la norme (qu'est-ce que bien parler ?).
- 3) Le statut de l'oral dans la classe est un bon analyseur du mode de travail pédagogique et de la conception de l'apprentissage que se fait le maître.

¹ GARCIA-DEBANC, C. (1999). *Évaluer l'oral*. Les problèmes spécifiques que pose l'évaluation de l'oral, pp. 190-200, *Interactions et apprentissages*. Pratiques N°103 104 Novembre 1999

4) Une évaluation objective est nécessaire aux enseignants pour procéder à un étayage efficace.

5) Une évaluation objective est nécessaire aux enseignants pour programmer efficacement un enseignement de l'oral.

6) Une évaluation objective est nécessaire aux élèves pour savoir comment progresser.

»⁴⁹

L'évaluation de l'expression orale des apprenants en classe, peut porter sur plusieurs éléments ayant un rapport, direct ou indirecte, avec le contenu enseigné, elle peut être immédiate, ou différée, selon la dimension et le type du travail effectué ou demandé par l'enseignant, ce dernier prendra en considération un ensemble de critères et conduites langagières des

⁴⁹ GARCIA-DEBANC, C. (1999). *Évaluer l'oral*. Les problèmes spécifiques que pose l'évaluation de l'oral, pp. 190-200, *Interactions et apprentissages*. Pratiques N°103 104 Novembre 1999

CHAPITRE III : L'ENSEIGNEMENT DE FLE ET LES COMPETENCES ORALES

apprenants, comme l'interaction, la prise de parole, la capacité à mobiliser des savoirs et savoirfaire communicatifs et à organiser ses idées, ainsi que sa disposition à défendre et à argumenter son point de vue, en bref, interagir et s'exprimer efficacement.

PARTIE
PRATIQUE

PARTIE PRATIQUE

Dans cette partie, nous essayerons de vérifier sur terrain tout ce qui a été cité dans les trois chapitres de la partie théorique et à travers les questionnaires destinés aux enseignants, ainsi qu'aux apprenants et cela, afin de mieux connaître les difficultés qu'ils rencontrent tous les deux lors des séances de l'oral. La vérification des hypothèses formulées et des propos cités dans la partie théorique. Nous débiterons ce chapitre avec une présentation des conditions de réalisation de l'enquête et les résultats recueillis des questionnaires adressés aux sujets de cette enquête, cette importante expérimentation va soutenir nos propositions sur l'acquisition des compétences de communication oral et aussi l'amélioration de la compréhension et l'expression orale en classe. Enfin nous analyserons les résultats de notre enquête et proposerons nos suggestions afin d'améliorer l'oral chez les lycéens.

Notre objectif est de savoir les pratiques de classes qui favorisent le processus d'enseignement/apprentissage de la langue française par le biais d'une enquête, auprès des enseignants et des élèves. L'enquête est primordiale pour la collecte des données voulues.

Notre travail se basera donc sur l'observation non participante, d'une part et sur l'enquête par questionnaire distribué aux élèves et aux enseignants, d'autre part. Nous avons pris comme échantillon les élèves et les enseignants des trois classes de la 3^{ème} AS du lycée BOUCHARB EL-TAHAR situé à la commune de BOURACHED Wilaya de AINDEFLA. Pour mieux cerner notre problématique, nous avons distribué des questionnaires supplémentaires à d'autres enseignants dans deux autres lycées de la région.

Pour l'observer en classe pendant le déroulement des séances de français et voir de près ce qui se passe, afin de découvrir les manières et les comportements que les étudiants manifestent, face à une situation d'expression orale et compréhension orale, mentionner les différentes pratiques langagières et relever les difficultés senties et vues liées à l'apprentissage de la langue.

PARTIE PRATIQUE

I. Analyses des questionnaires

1.1. Questionnaire des enseignants :

Le questionnaire a été distribué aux enseignants du palier secondaire notamment ceux chargés des classes de 3^{ème} année, les filières scientifiques, de différentes communes de la wilaya d'Ain Defla. Vu que le nombre moyen d'enseignants de français par établissement ne dépasse pas quatre (04), nous étions obligés de nous diriger vers d'autres lycées et ceci pour avoir le maximum de réponses possibles qui seront utiles pour notre recherche. Nous leur avons expliqué qu'il s'agit d'une enquête réalisée en vue de la réalisation d'un mémoire de Master en Didactique afin de savoir les méthodes d'enseignement des compétences de l'oral en 3^{as} et à l'amélioration de l'enseignement de l'oral et que les réponses sont présentées en anonymat

1.2. Questionnaire des apprenants :

1.2.1. Conditions de réalisation de l'enquête :

Le questionnaire a été adressé aux élèves de 3^{ème} année scientifique de différents établissements de la wilaya susmentionnée. Nous avons remis ces questionnaires aux enseignants qui, à leur tour, devaient expliquer à leur élèves qu'il ne s'agit nullement d'une évaluation ou d'un examen mais d'une simple série de questions à laquelle ils sont priés de répondre avec simplicité et surtout avec justesse et franchise, ils ont lu les questions afin d'éclaircir toute ambiguïté si présente et ont guidé les apprenants tout au long de la séance.

1.3. Résultats des enquêtes :

1.3.1. Présentation :

Après la présentation des conditions de réalisation des questionnaires, nous allons interpréter les résultats en les détaillant dans des tableaux et aussi en graphiques après avoir consulté toutes les copies et en calculant les pourcentages de chaque question.

1.3.2 Résultats des questionnaires remis aux élèves :

Nous avons remis les questionnaires à 132 apprenants de trois établissements différents, 87 de sexe féminin et 45 masculins, l'âge de ces derniers varie entre 16 et 19 ans, et leurs réponses étaient comme suit:

1- Quel est votre sexe ?

- Division des élèves selon le sexe :

Féminin	Masculin
65,9%	34,1%

PARTIE PRATIQUE

87	45
----	----

Tableau 1 : Division des élèves selon le sexe

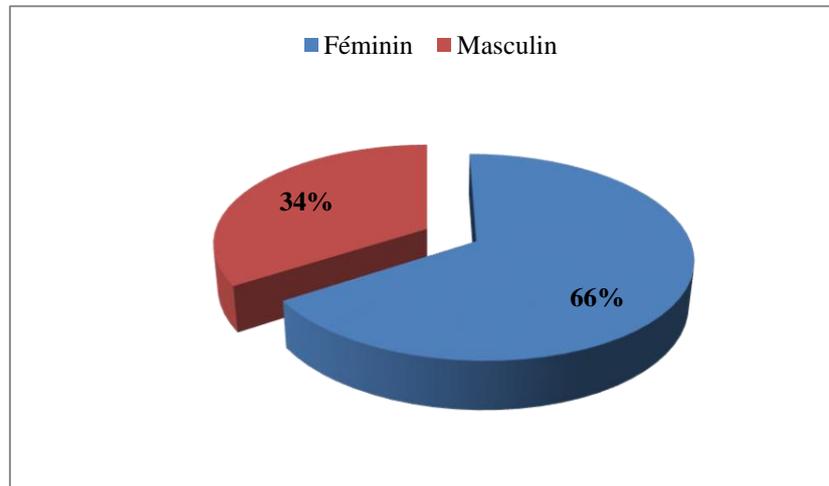


Figure 1: Division des élèves selon le sexe

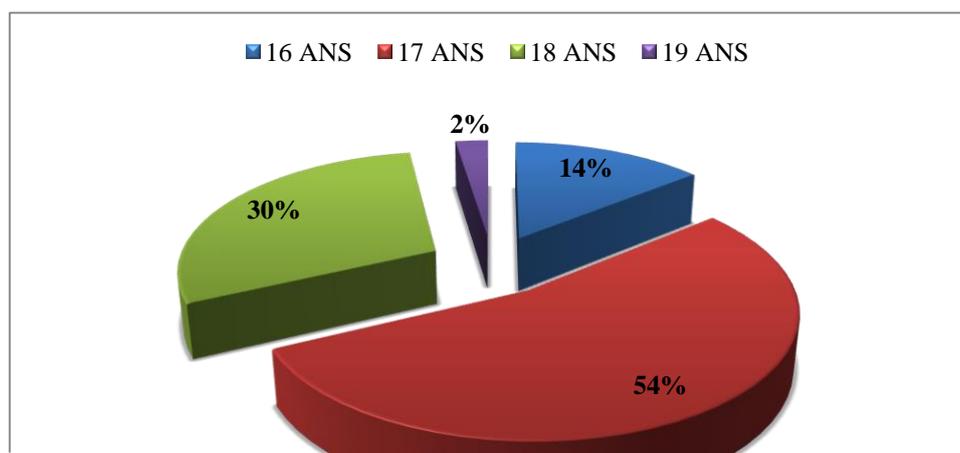
Le sexe féminin représente la majorité des étudiants inscrit en cette année avec un taux de 65.9%, puis vient le sexe masculin avec 34.1%, d'où la représentation graphique ci-dessus

2- Quel est votre âge ?

- Division des élèves selon l'âge

16 ANS	17 ANS	18 ANS	19 ANS
14%	54%	30%	2%
19	71	39	3

Tableau 2 : Division des élèves selon l'âge



PARTIE PRATIQUE

La majorité des élèves interrogés par ce questionnaire ont 18 ans et ils représentent (54%) de l'ensemble des élèves interrogés par ce questionnaire et (30%) ont 18 ans, (14%) ont 19 ans et seulement (2%) ont 16 ans.

3- Aimes-tu la langue française ?

- L'amour de la langue française selon les élèves

Oui	Non
75%	25%
99	33

Tableau 3 : L'amour de la langue française selon les élèves

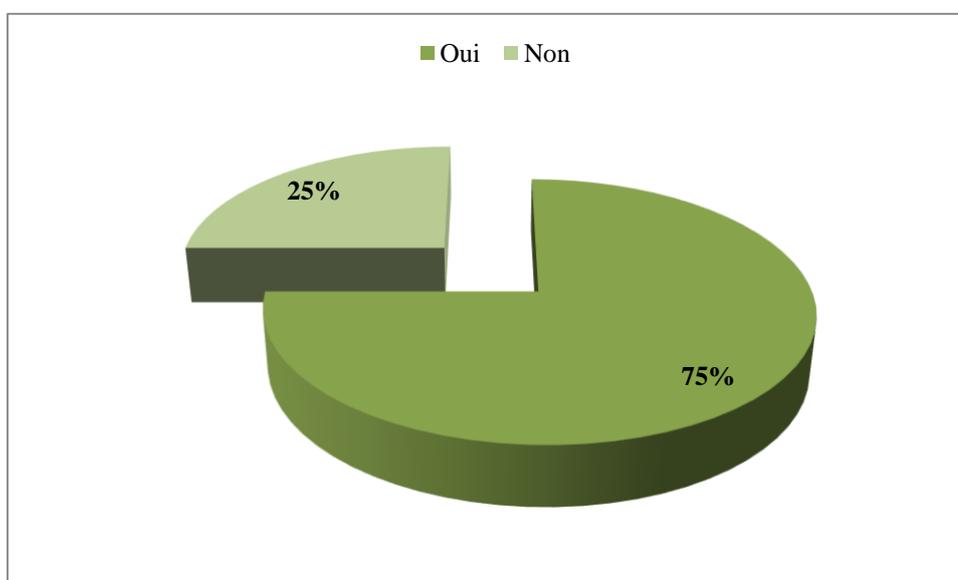


Figure 3 : L'amour de la langue française selon les élèves

D'après les réponses des élèves interrogés par le questionnaire s'ils aiment la langue française, la majorité (75%) affirment qu'ils aiment la langue française et ils veulent l'apprendre cependant pour les autres (25%) c'est totalement le contraire, ils n'aiment pas cette langue pour des raisons que nous ne connaissons pas.

4- Parles-tu en français en dehors de la classe ?

- Utilisation de la langue française en dehors de la classe

Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
7%	13%	25%	55%
9	17	33	73

Tableau 4 : Utilisation de la langue française en dehors de la classe

PARTIE PRATIQUE

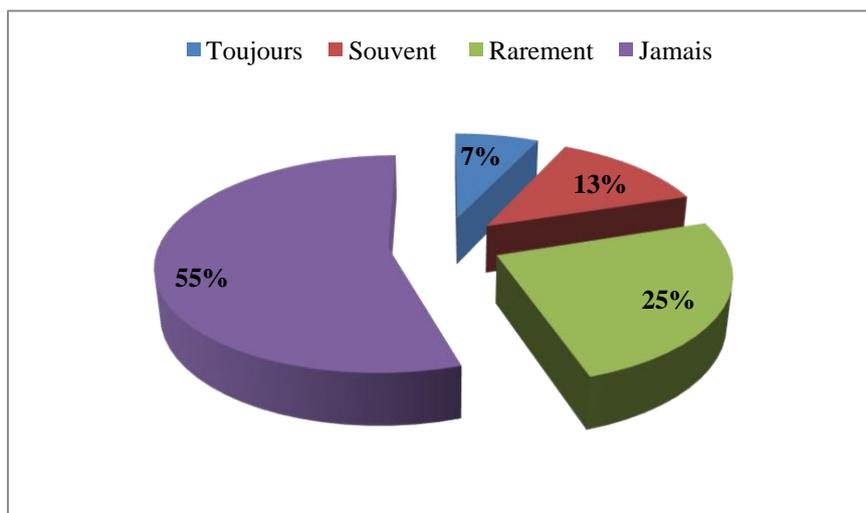


Figure 4 : Utilisation de la langue française en dehors de la classe

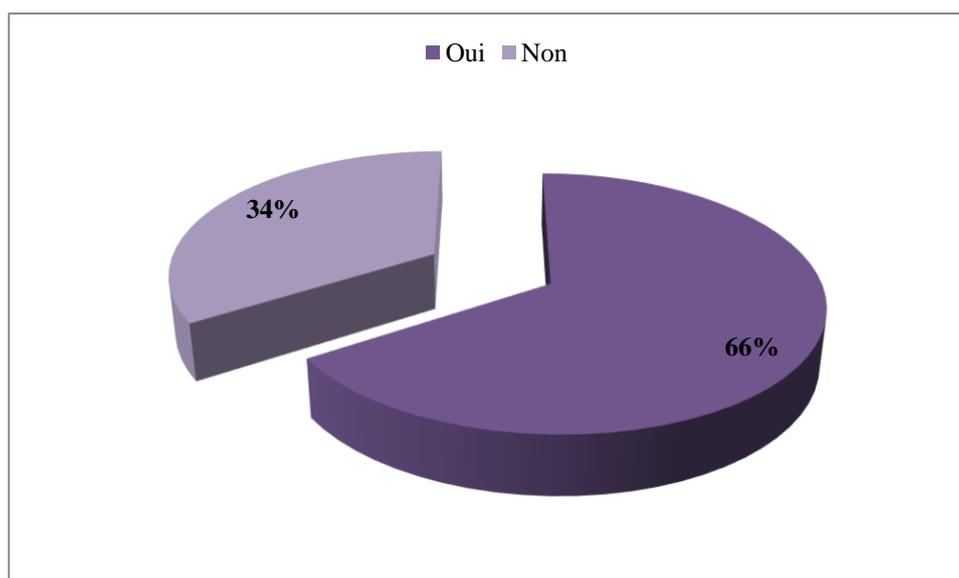
D'après les réponses des élèves recueillies pour répondre à la question « parles-tu en français à la maison ? » La majorité des élèves ne parle jamais en français à la maison avec un pourcentage de (55%) et ceux qui parlent rarement en français à la maison représentent (25%) de l'ensemble des élèves questionnés, par contre ceux qui parlent en français à la maison représentent que (7%) de l'ensemble des élèves ce qui est un faible pourcentage et ceux qui parlent rarement le français à la maison sont représentés par un pourcentage de (13%)

5- Parles-tu en français en classe ?

- Utilisation de la langue française en classe

Oui	Non
66%	34%
87	45

Tableau 5: Utilisation de la langue française en classe



PARTIE PRATIQUE

D'après les élèves interrogés par le questionnaire les réponses de la question « parles-tu en français en classe ? » les élèves qui parlent en français en classe sont majoritaire et ils représentent (66%) contrairement à ceux qui ne parlent pas en français en classe représentent (34%).

6- Avec qui tu parles en français ?

- Les personnes avec qui les élèves parlent en français

Les membres de la famille	L'enseignant	Les amis	Les camarades de classe
31	106	28	38
23%	80%	21%	29%

Tableau 6 : Les personnes avec qui les élèves parlent en français

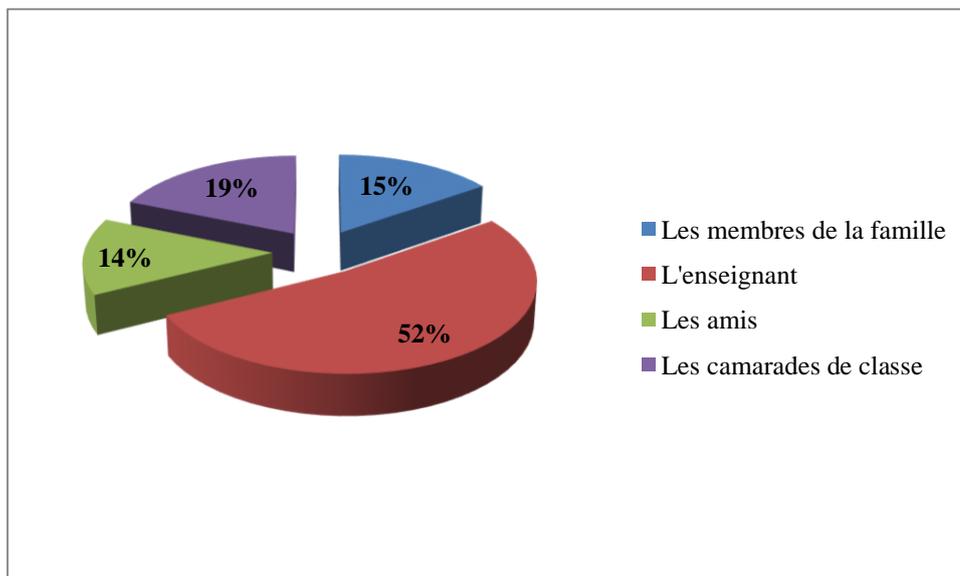


Figure 6 : Les personnes avec qui les élèves parlent en français

Nous trouvons que (52%) des élèves parlent le français qu'avec leur enseignant en classe et (19%) des élèves parlent en français avec leurs camarades de classe et ceux qui parlent en français avec les membres de la famille représentent (15%) de l'ensemble des élèves et seulement (14%) parlent en français avec les amis.

7- Vous lisez en français (des livres, des journaux, magazines...) ?

- La lecture en français

PARTIE PRATIQUE

Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
4%	6%	42%	48%
5	8	56	63

Tableau 7 : La lecture en français

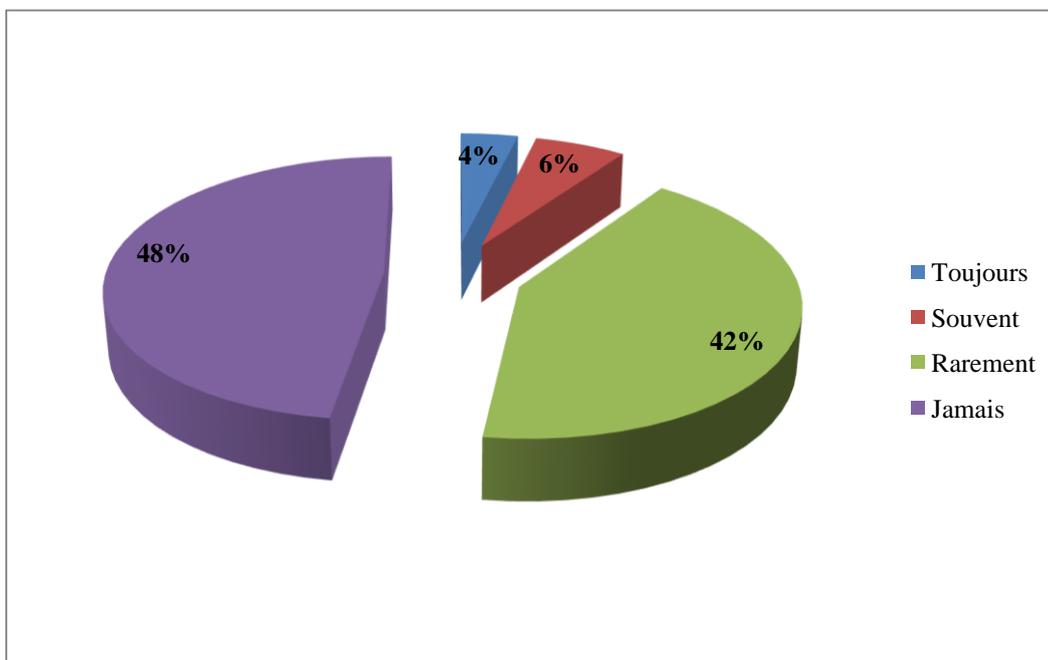


Figure 7 : La lecture en français

Pour répondre à la question « vous lisez en français ? » la majorité des élèves ont répondu par « jamais » et ils représentent (48%) de l'ensemble des élèves interrogés par le questionnaire et (48%) des élèves interrogés lisent rarement en français par contre un faible pourcentage pour ceux qui lisent toujours ou souvent ; (6%) ont répondu par « souvent » et le reste des élèves (4%) ont répondu par « toujours »

8- Vous regardez des chaînes de télévision française ?

- Les chaînes de télévision regardées par les élèves

Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
19	10	35	68
14%	8%	27%	52%

Tableau 8: Les chaînes de télévision regardées par les élèves

PARTIE PRATIQUE

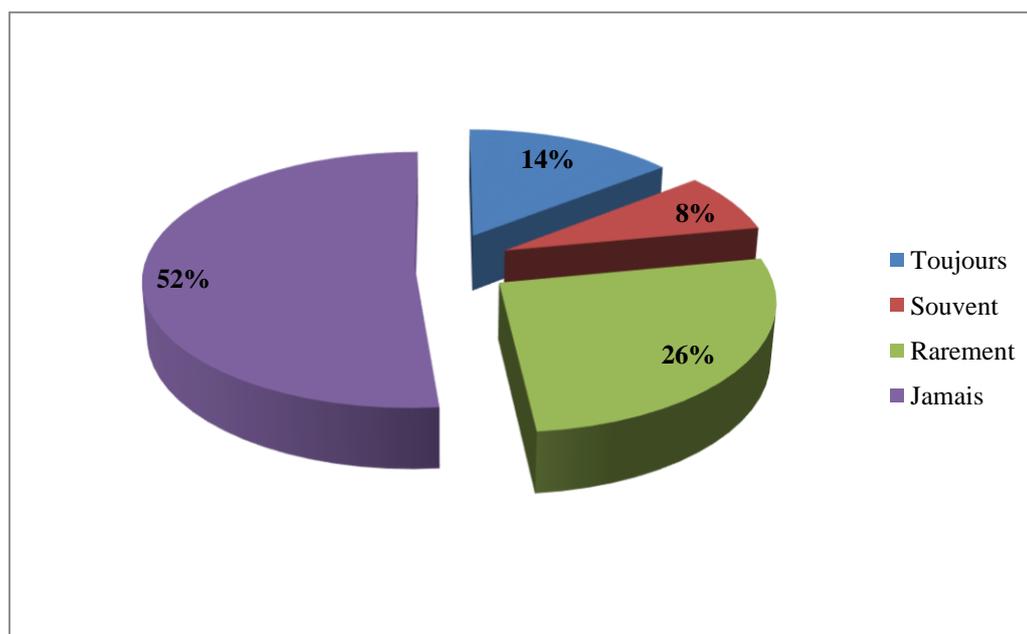


Figure 8 : Les chaînes de télévision regardées par les élèves

Les élèves qui regardent des chaînes de télévision française toujours représentent (14%) parmi l'ensemble des élèves interrogés et (8%) des élèves regardent souvent les chaînes de télévision française, par contre les élèves qui ont répondu par « jamais » sont majoritaires et ils représentent (52%) des élèves interrogés et (26%) ont répondu par « rarement »

9- Quels programmes vous aimez voir ?

- Programme préféré par les élèves

Sport	Documentaire	Séries/Films	Divertissements
16%	31%	50%	55%
10	20	32	35

Tableau 9 : Quels programme vous aimez voir

PARTIE PRATIQUE

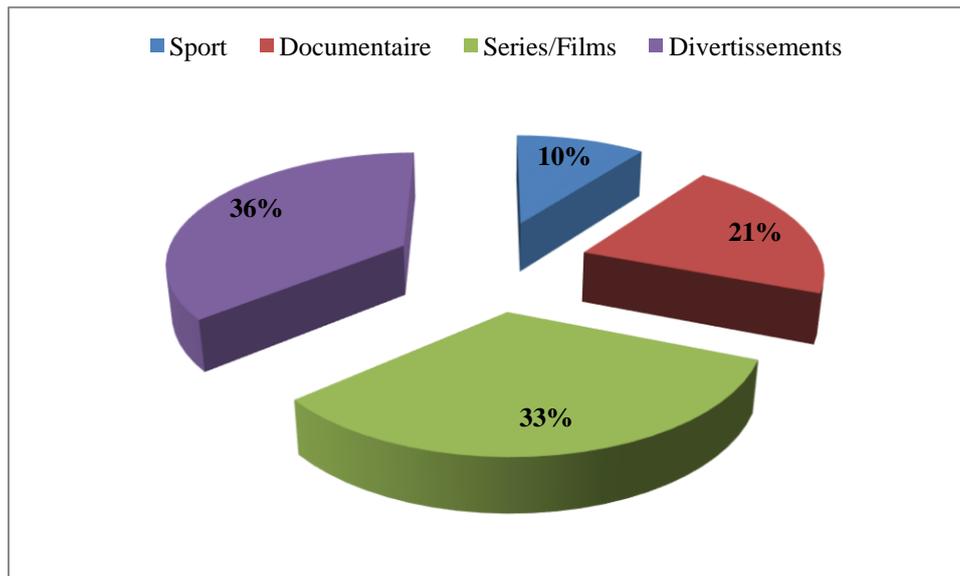


Figure 9 : Programme préféré par les élèves

Les élèves qui regardent des chaînes de télévision française soit toujours, souvent ou rarement ; ils sont (64) élèves et ils représentent (48%) des élèves interrogés et pour répondre à la question « quels programmes vous aimez voir ? » nous avons classé les réponses des élèves dans les questionnaires en quatre classes (sport, documentaire, séries et films et des programmes de divertissement). (36%) aiment voir les émissions de sport (les matchs) et (33%) regardent des séries et des films, (21%) regardent des documentaires (aventures sauvages, échappées belles) et les autres élèves qui représentent (10%) regardent des émissions de divertissement (chasseurs d'appart', Enquête exclusive)

10- Est-ce que ton enseignant parle en arabe en classe ?

- L'utilisation de l'arabe par l'enseignant

	Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
	2%	10%	70%	18%
	3	13	92	24

Tableau 10 : L'utilisation de l'arabe par l'enseignant

PARTIE PRATIQUE

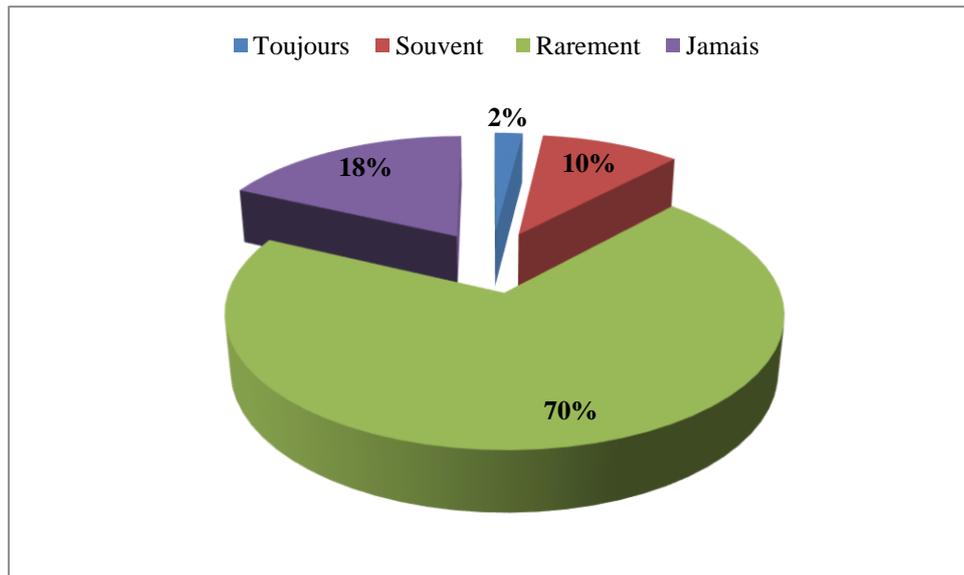


Figure 10 : L'utilisation de l'arabe par l'enseignant

D'après les réponses des élèves qui ont répondu sur la question « est ce que ton enseignant parle en arabe en classe ? » nous trouvons que la majorité des élèves (70%) ont répondu sur cette question par « rarement » et (18%) disent que leur enseignant n'a jamais parlé en arabe en classe et (10%) des élèves ont dit que l'enseignant utilise souvent la langue arabe en classe et un faible pourcentage des élèves (2%) disent que leur enseignant parle toujours en arabe .

11- Vous faites combien de séance de français par semaine ?

Tous les élèves interrogés ont répondu sur cette question par (3) par semaine. La durée d'une séance de français dans une classe de 3eme année secondaire est de (60) minutes, cela est imposé par le ministère de l'éducation et l'enseignement par le programme officiel.

12- Vous faites combien de séance d'expression orale en classe ?

La réponse des élèves sur cette question ressemble à celle de la précédente, ils ne font qu'une seule séance d'expression orale au début de chaque séquence, mais aussi nous avons trouvé d'autres réponses dans les questionnaires recueillies.

13- Tu t'exprimes oralement en français ?

- S'exprimer oralement en français

PARTIE PRATIQUE

Oui	Non
61%	39%
81	51

Tableau 11: S'exprimer oralement en français

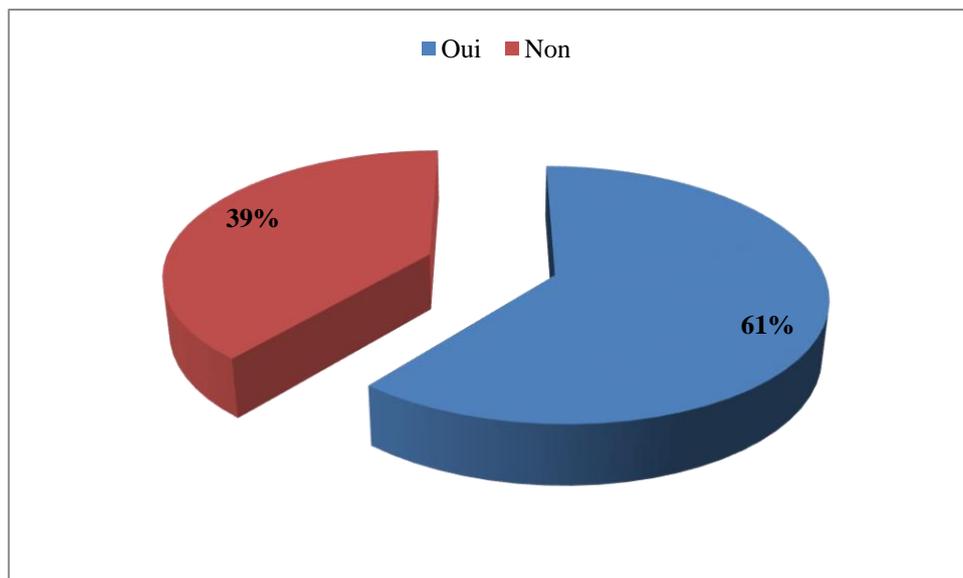


Figure 11 : S'exprimer oralement en français

La majorité des élèves interrogés par le questionnaire ont répondu sur cette question par « oui » et leur pourcentage est de (61%) et les autres élèves (39%) ne s'expriment pas oralement en français.

14- Vous participez en classe pendant la séance de compréhension orale ?

- Participation des élèves durant la séance de compréhension orale

Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
48%	25%	17%	10%
63	33	22	13

Tableau 12: Participation des élèves durant la séance de compréhension orale

PARTIE PRATIQUE

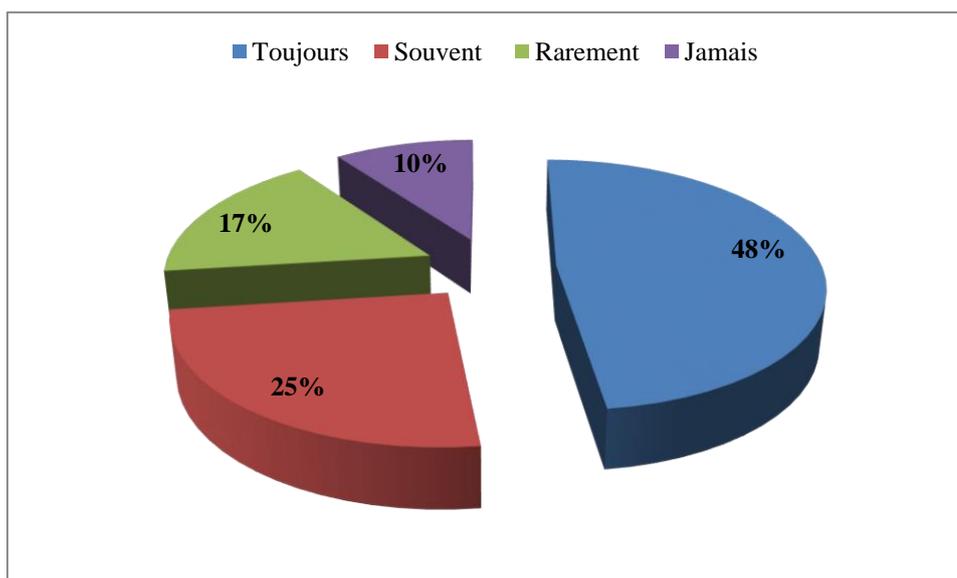


Figure 12: Participation des élèves durant la séance de compréhension orale

D'après les résultats des questionnaires, la majorité des élèves et ils représentent (48%), ils participent toujours en classe pendant la séance de compréhension orale et (25%) participent souvent et un faible pourcentage pour ceux qui ne participent pas (17%) participent rarement et (10%) n'ont jamais participé pendant une séance de compréhension orale.

15- Vous participez en classe en séance d'expression orale ?

- Participation des élèves durant la séance d'expression orale

Toujours	Souvent	Rarement	Jamais
20%	25%	20%	35%
26	33	26	46

Tableau 13 : Participation des élèves durant la séance d'expression orale

PARTIE PRATIQUE

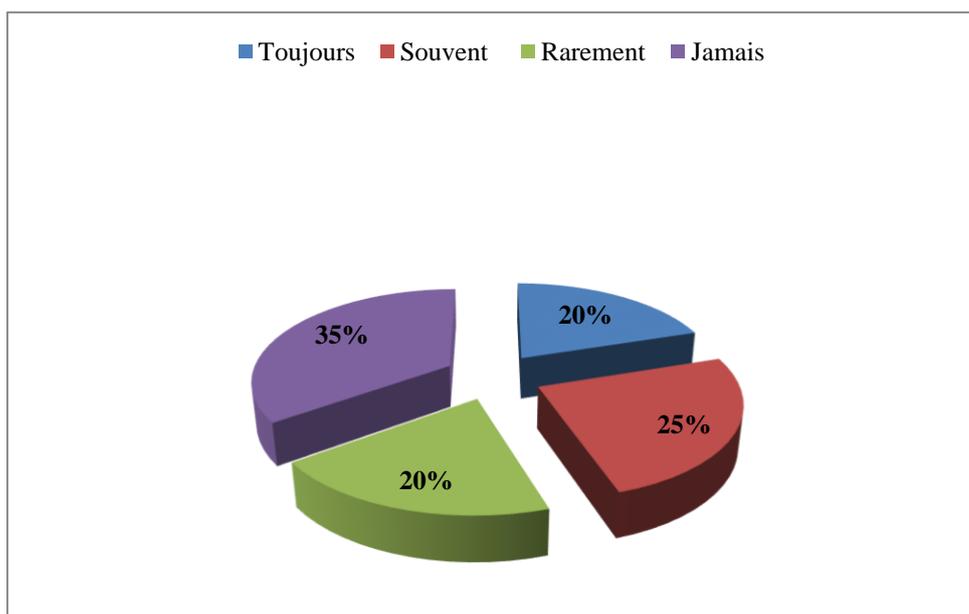


Figure 13 : Participation des élèves durant la séance d'expression orale

Il y a presque une égalité dans le nombre des réponses données par les étudiants, ces derniers se partagent sur la question mais le pourcentage le plus élevé (35%) appartient à ceux qui ont répondu par « jamais » sur la question et (25%) pour ceux qui ont répondu par souvent, (20%) des élèves ont répondu par « rarement » et aussi (20%) des élèves n'ont jamais participé pendant une séance d'expression orale.

16- Vous ne participez pas parce que :

- Pourquoi les élèves ne participent pas

Le support ne vous motive pas	Vous êtes timide	Le sujet ne vous intéresse pas	Vous avez peur de parler en français	Autre
30%	30%	16%	24%	5 %
40	40	21	32	7

Tableau 14 : Pourquoi les élèves ne participent pas

PARTIE PRATIQUE

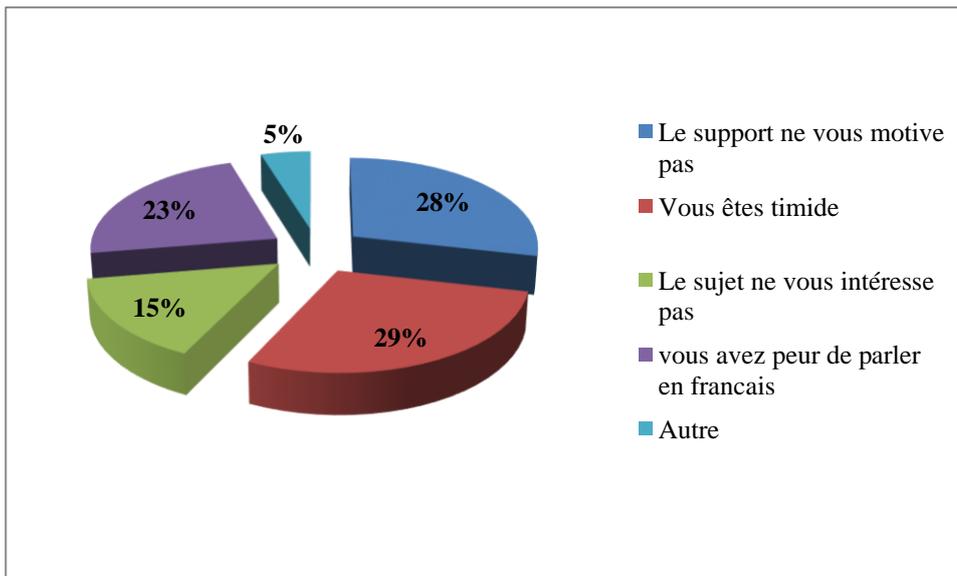


Figure 14 : Pourquoi les élèves ne participent pas

Pour savoir pourquoi les élèves ne participent pas en classe pendant les séances de l'oral, les élèves ont répondu sur cette question, (29%) disent qu'ils sont timides (28%) trouvent que le support utilisé par l'enseignant n'est pas motivant, (23%) expriment qu'ils ont peur de parler en français, (15%) ne sont pas intéressés par le sujet et les autres élèves qui restent ont d'autres réponses comme : ils n'ont pas toujours l'occasion de participer vu le nombre des élèves en classe par rapport au volume horaire destiné à l'enseignement de français et d'autres qui ont des problèmes d'audition

17- L'enseignant vous oblige de participer dans la séance de l'expression orale ? - **Obligation de participation dans la séance de l'expression orale**

Oui	Non
81%	19%
107	25

Tableau 15 : Obligation de participation dans la séance de l'expression orale

PARTIE PRATIQUE

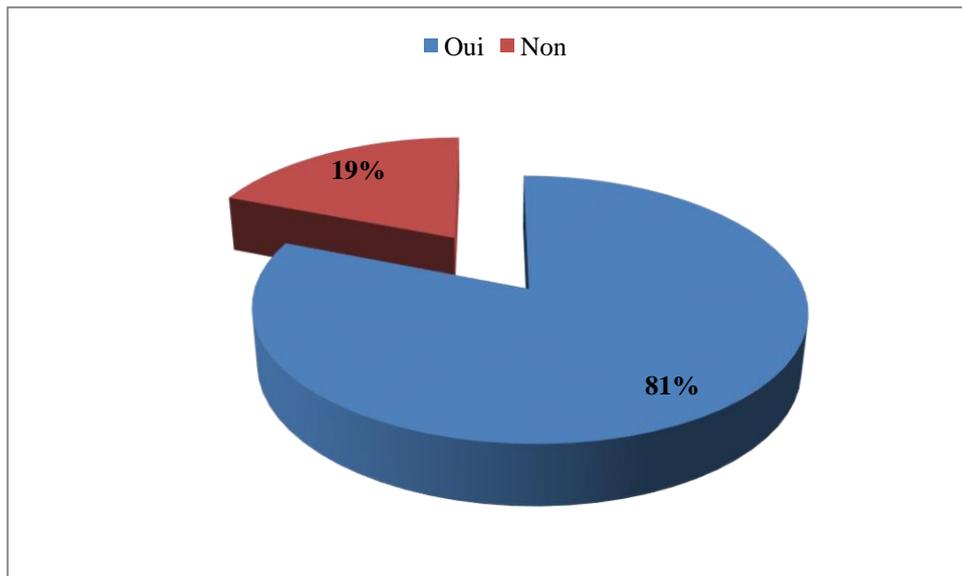


Figure 15 : Obligation de participation dans la séance de l'expression orale

Nous avons demandé aux élèves si l'enseignant les oblige de participer pendant les séances d'expression orale, la majorité des élèves représentés par un pourcentage de (81%) ont affirmé que l'enseignant les oblige de participer et (19%) disent que l'enseignant ne les oblige pas de participer.

18- Vous essayez d'améliorer votre niveau de français ?

- Amélioration du niveau de français

Oui	Non
62%	38%
82	50

Tableau 16 : Amélioration du niveau de français

PARTIE PRATIQUE

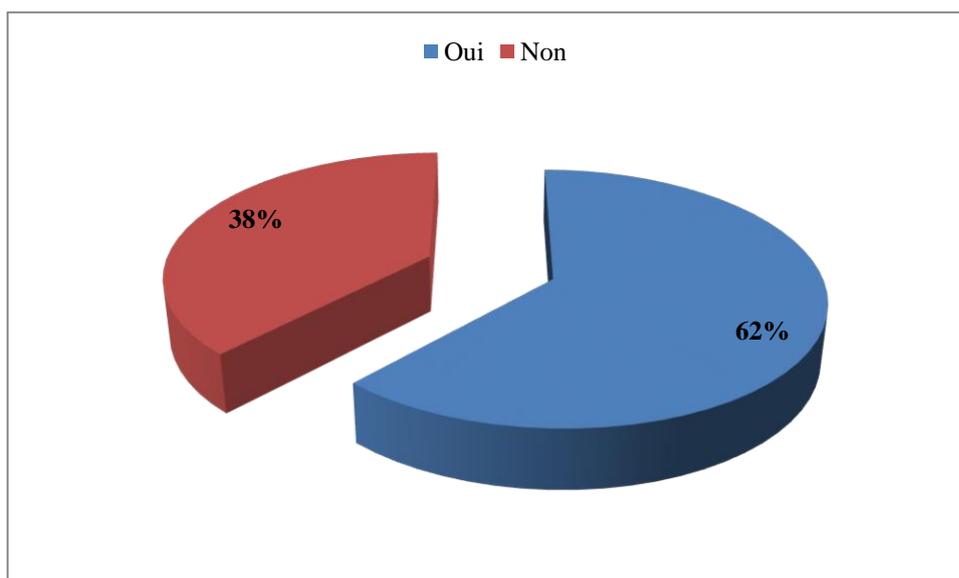


Figure 16 : Amélioration du niveau de français

Nous avons demandé aux élèves : « vous essayez d'améliorer votre niveau de français ? » (62%) des élèves ont répondu par « oui » parce que le français est devenu une langue utilisée dans des différents domaines en Algérie, (38%) des élèves qui ont répondu sur les questionnaires n'essayent pas d'améliorer leur niveau de français.

19- Si oui, Comment vous faites ?

- Méthodes d'amélioration

Si oui, vous faites comment ?	La lecture	Les cours de soutien	Les chansons	La Télévision
	60%	12%	47%	50%
	49	10	39	41

Tableau 17 : Méthodes d'amélioration

PARTIE PRATIQUE

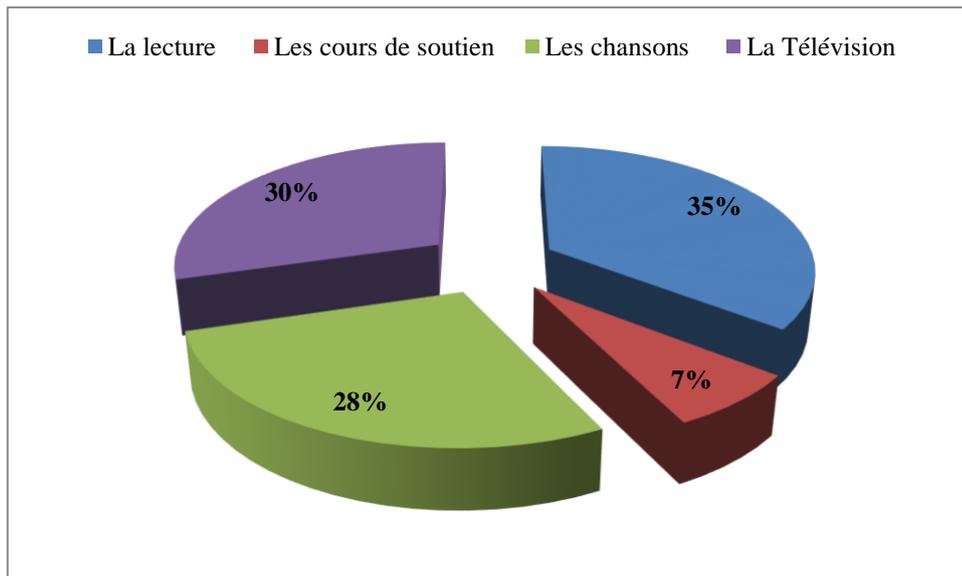


Figure 17 : Méthodes d'amélioration

Pour savoir comment font les élèves qui veulent améliorer leur niveau de français (35%) des élèves leur réponse est la lecture ; ils lisent des romans, des journaux et des magazines en langue française. (30%) des élèves regardent des chaînes de télévisions française comme : TF1, Canal+, TV5. (28%) essaient d'améliorer leur niveau de français par écouter des chansons en français et seulement (7%) des élèves font des cours de soutien

PARTIE PRATIQUE

1.3.2. Résultats des questionnaires remis aux enseignants:

Nous avons remis les questionnaires à 16 enseignants de différents lycées de la wilaya de Ain Defla ,12 de sexe féminin et 12 masculins, ils sont tous titulaires, leur expérience dans le domaine d'enseignement varie entre une a vingt années, ils sont titulaires des différents diplômes des universités et écoles supérieures les réponses étaient comme suit:

1. Quel diplôme avez-vous ?

- Diplômes des enseignants

Licence système classique	Diplômés de l'école normale supérieure	Master 2 en langue française	Ingéniorat
4	8	2	2
25%	50%	13%	13%

Tableau 18 : Diplômes des enseignants

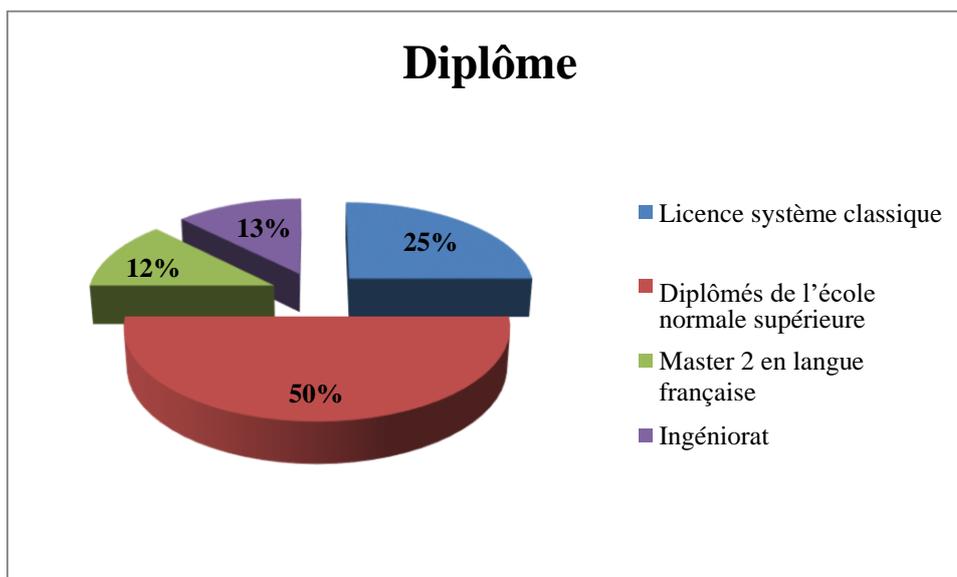


Figure 18 : Diplômes des enseignants

Ils sont titulaires des différents diplômes des instituts supérieurs algériens,(50%) des enseignants interrogés sont diplômés de l'école normale supérieure , (25%) de ces enseignants sont licenciés du système classique en français,(12%) ont des masters en langue française , mais aussi (13%) ont un ingéniorat, ils sont recrutés dans une période où il y avait un manque terrible des spécialistes en français.

2. Ancienneté :

PARTIE PRATIQUE

Ancienneté des enseignants

0—5 Ans	5—10 Ans	10—15 Ans	15—20 Ans
3	2	5	6
19%	13%	31%	38%

Tableau 19 : Ancienneté des enseignants

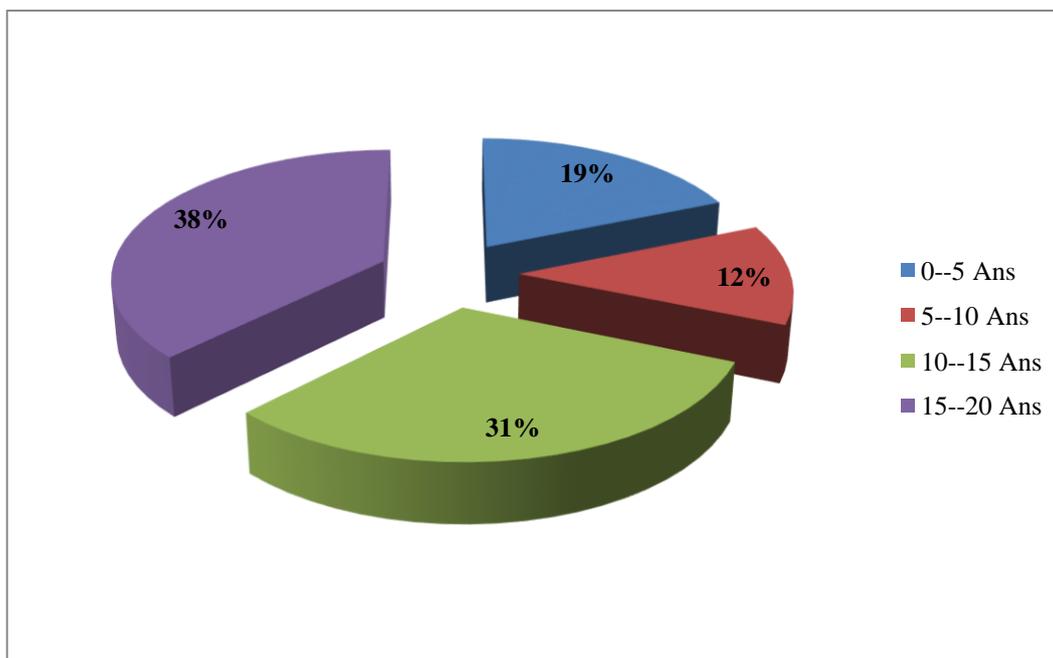


Figure 19 : Ancienneté des enseignants

L'expérience d'enseignement des enseignants interrogés varie entre une à vingt années, la majorité de ces enseignants ont de 15 à 20 ans d'expérience et ils représentent (38%), (31%) de ces enseignants ont de 10 à 15 ans d'expérience et (19%) ont moins de 5 ans d'expérience, et seulement (12%) ont une expérience dans le domaine d'enseignement entre 5 et 10 ans.

D'après ces résultats nous constatons qu'il y a une variété du public interrogé

PARTIE PRATIQUE

3. Pensez-vous que les apprenants s'intéressent à s'exprimer en français ?

- Avis des enseignants à propos de l'intérêt des apprenants pour le français

Tableau des

	Oui	Non
	12	4
	75%	25%

20 : Avis

enseignants à propos de l'intérêt des apprenants pour le français

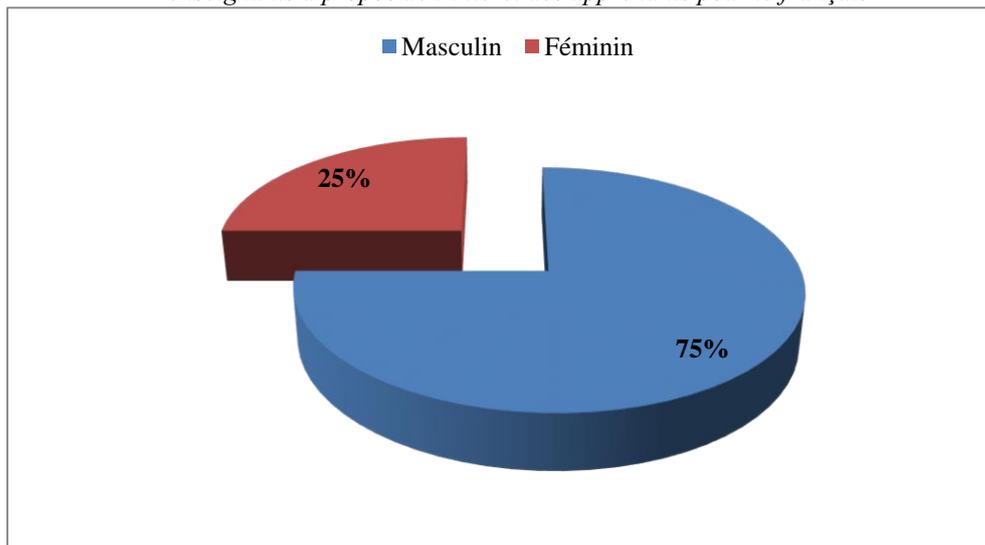


Figure 20: Avis des enseignants à propos de l'intérêt des apprenants pour le français

D'après les réponses des enseignants interrogés à propos de l'intérêt que porte les apprenants à l'expression en langue française, la majorité (75%) affirment que leur élèves s'intéressent à parler en français, cependant pour les autres enseignants c'est totalement le contraire.

4. Combien de séances d'oral sont programmées dans le programme ?

Tous les enseignants interrogés ont répondu sur cette question par la même réponse. Une seule séance de compréhension orale et une d'expression orale sont programmées au début d'une séquence pour l'enseignement du français en 3^{ème} année secondaire

5. Vous trouvez que les séances programmées sont suffisantes ?

- Suffisance des séances programmées

PARTIE PRATIQUE

Oui	Non
3	13
19%	81%

Tableau 21: Suffisance des séances programmées



Figure 21 : Suffisance des séances programmées

La majorité des enseignants trouvent que les séances consacrées à l'enseignement de l'oral sont insuffisantes, ils représentent (81%) de l'ensemble des enseignants interrogés mais (19%) des enseignants trouvent que les séances programmées sont suffisantes et l'enseignement doit être basé sur les compétences de l'écrit.

6. Vous trouvez que élèves sont motivés pour les séances de :

- Motivation pour les séances expression/compréhension orale

Expression orale	compréhension orale
4	12
25%	75%

Tableau 22 : Motivation pour les séances expression/compréhension orale

PARTIE PRATIQUE

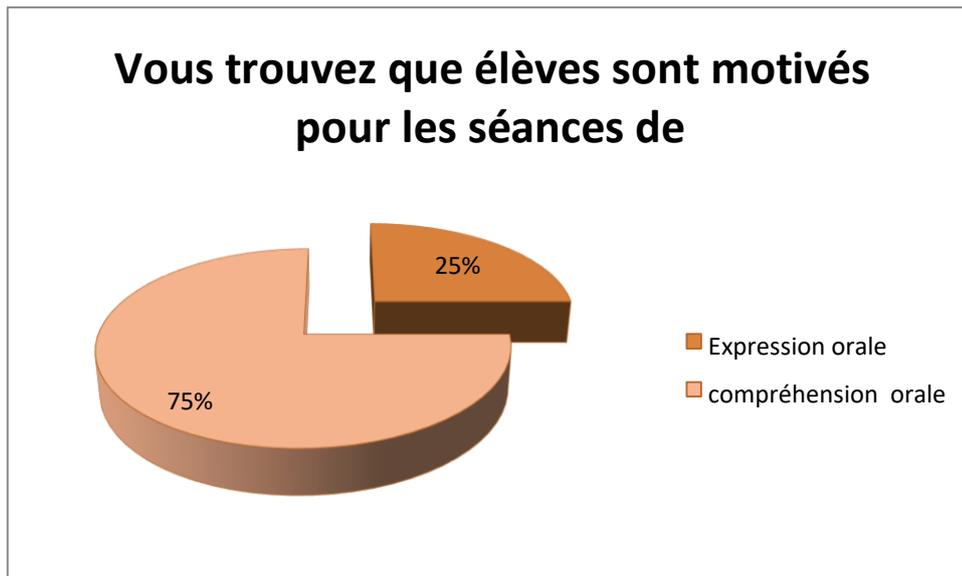


Figure 22 : Motivation pour les séances expression/compréhension orale

D'après les réponses des enseignants interrogés sur la motivation des élèves pour les séances de l'oral (75%) des enseignants trouvent que les élèves sont motivés pour les séances de compréhension orale plus que les séances d'expression orales mais (25%) de ces enseignants pensent le contraire.

7. D'après vous pourquoi les élèves n'aiment pas la séance de l'expression orale ?

D'après les réponses des enseignants qui ont répondu sur le questionnaire trouvent que les élèves n'aiment pas l'expression orale parce qu'ils sont timides et ils ont peur de prendre la parole publiquement et il y en a aussi ceux qui ont un vocabulaire très limités

8. Sur quel critère vous jugez une bonne expression orale ?

- Critères d'évaluation de l'expression orale

La langue correcte	La cohérence des idées et des expressions
10,0	6
62,5%	37,5%

Tableau 23 : Critères d'évaluation de l'expression orale

PARTIE PRATIQUE

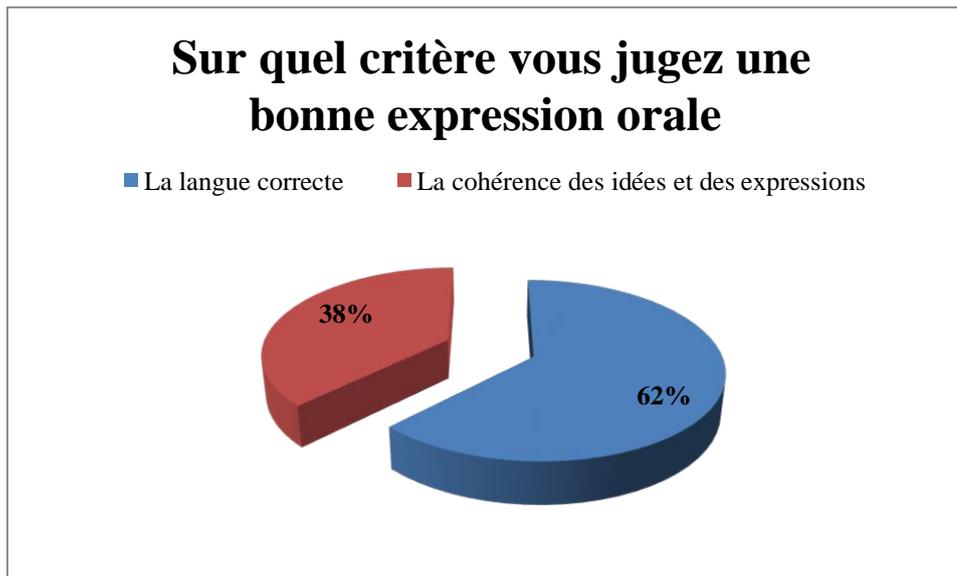


Figure 23 : Critères d'évaluation de l'expression orale

Soit un taux de (62%) de l'ensemble des enseignants interrogés à travers ces questionnaires jugent une bonne expression orale en évaluant la langue parlée de l'élève et les autres enseignants représentés par un taux de (62%) jugent une bonne expression orale selon la cohérence des idées et des expressions.

9. Vous faites quoi pour motiver les élèves lors d'une cours d'expression orale

Les enseignants interrogés par ce questionnaire laissent les élèves choisir le sujet de débat et utilisent des supports différents et ils n'utilisent pas toujours le même support pour avoir la participation des élèves et aussi pour les motiver

PARTIE PRATIQUE

10. Est-ce que la participation des élèves a une relation avec le support utilisé ?

- Relation entre support et participation

Oui	Non
12	4
75%	25%

Tableau 24 : Relation entre support et participation

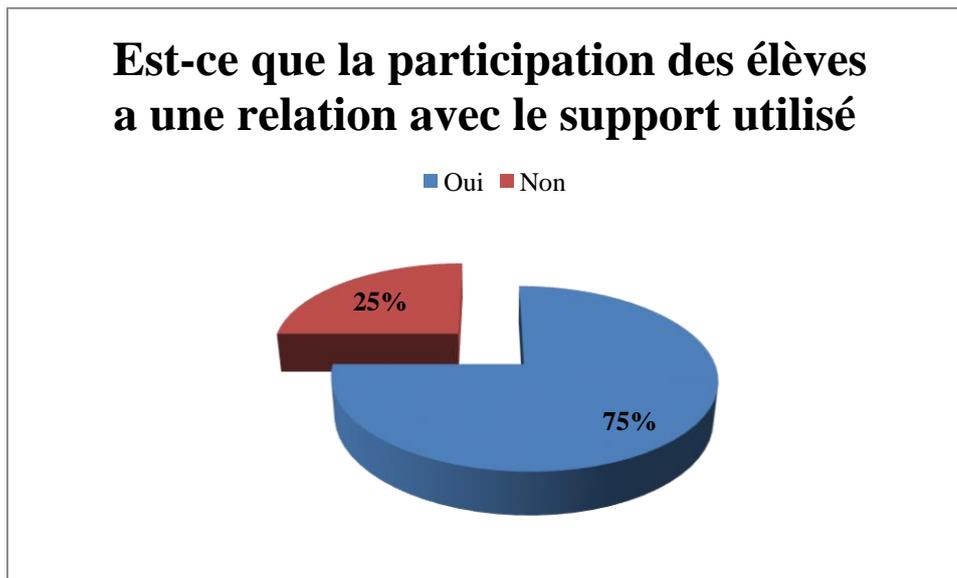


Figure 24 : Relation entre support et participation

Pour présenter un cours de compréhension orale ou expression orale les enseignants interrogés par le questionnaire, ils n'utilisent pas que le support dans le manuel scolaire mais ils cherchent souvent des supports afin de pousser les élèves à s'intéresser beaucoup plus à l'oral et travailler à l'améliorer.

11. Quels sont les supports que vous utilisez pendant la séance d'expression orale ? Pendant une séance d'expression orale généralement les enseignants proposent des sujets de débat à leurs élèves et aussi des images et les élèves font des commentaires sur l'image exposée par l'enseignant

12. Quel est le support que vous utilisez souvent ? Pourquoi ?

Dans une séance de compréhension orale les enseignants disent qu'ils utilisent souvent un support sonore (chanson ou vidéo) parce que ces supports motivent les élèves pour participer.

PARTIE PRATIQUE

Pour les séances expression orales d'après les réponses de l'enseignant les supports souvent utilisés soit un sujet de débat ou une image

13. Les difficultés qui empêchent l'enseignement de l'oral:

Manque de moyens et supports (manuel).

- Volume horaire insuffisant.
- Vocabulaire restreint chez les apprenants.
- Sujets ennuyeux et incompétence de certains enseignants.
- Difficultés liées à la prononciation.
- Interférences linguistiques et culturelles (se référer toujours à la langue maternelle). - Classes surchargées.
- Domination de l'anglais et l'arabe face au recul de l'intérêt au français.
- l'entourage arabophone des apprenants ne favorise pas le français oral.
- le programme met l'accent beaucoup plus sur l'écrit au dépend de l'oral même l'évaluation compte beaucoup plus sur l'écrit que sur l'oral.
- Négligence des chaînes francophones par les apprenants.

14. Quelques conseils pour rendre les apprenants capables à s'exprimer et/ou saisir le sens d'un discours facilement en FLE:

- Lecture des livres et journaux en français
- Ecouter et chanter en français
- Pousser les apprenants à regarder les médias français (dessins animés en fr)
- Les habituer, même les obliger à parler en français en classe dès la phase primaire.
- S'ouvrir sur les TIC (technologies d'information et de communication)
- Proposer des exercices oraux.
- Consacrer des séances d'écoute et projeter des documentaires et reportages en français.
- Permettre aux apprenants de s'exprimer en leur donnant plus de temps et leur montrer l'importance de l'oral. - Lire, écrire et écouter en français.
- Réaliser des débats en français.
- Usage du dictionnaire
- Consacrer plus de séances à l'oral.

PARTIE PRATIQUE

- Intégrer un examen de l'oral.
- Opter pour des sujets d'actualités.

Conclusion :

La maîtrise des langues étrangères permet de s'ouvrir sur le monde et de connaître différentes cultures et civilisations. Cependant, et afin de réaliser une communication et passer clairement son message il est utile d'avoir la compétence d'expression orale et de compréhension orale qui restent le souci des apprenants qui rêvent de parler couramment les langues étrangères et de ne pas être distingués des locuteurs natifs ce qui n'est d'ailleurs pas facile, puisqu'ils vont se retrouver face à des obstacles qui les dissuaderont de leur intention . Préoccupés par la situation inquiétante des apprenants de la troisième année secondaire, notamment ceux des branches scientifiques du Lycée BOUCHARÉB Ettahar à Ain defla en compétence de communication orales, et les problèmes liés à son apprentissage, nous avons opté pour ce thème et nous nous sommes rendus sur le terrain afin de découvrir les problèmes réels dont souffrent les apprenants en vue de proposer quelques suggestions qui pourraient servir de solution.

Pour ce faire, nous avons réparti le travail en deux grandes parties. Première partie réservée au cadre théorique où nous avons essayé d'éclaircir certains concepts clés : qu'est-ce que l'oral et ses caractéristiques ? Quel est le statut de l'oral dans l'enseignement du français en Algérie? Comment évaluer l'orale ? Etc., nous avons choisi d'examiner toutes ces conceptions sous l'angle de l'approche communicative.

Ensuite, et en s'appuyant sur ce chapitre, nous avons réalisé une enquête par questionnaire et une observation non participante auprès des apprenants de la 3ème année secondaire branches scientifiques. Nous avons analysé quantitativement et qualitativement les données recueillies pour avoir des résultats et vérifier les hypothèses émises dans le cadre théorique.

Au fond, nous avons essayé de répondre à la problématique posées au début de notre travail pour mieux connaître les méthodes d'acquisition de compétences de communication orale. D'abord, nous confirmons que les apprenants rencontrent réellement beaucoup de difficultés en expression orale, à savoir :

- Les difficultés en expression orale sont d'ordre : lexicale, phonétique, morphosyntaxique, socioculturel, sociolinguistique et discursif.
- Les apprenants souffrent du manque de confiance en eux et ne sont pas motivés.
- Le blocage en expression orale est du :
 - à la pression sociale.

- à la langue d'apprentissage.
- au niveau scolaire : les conditions matérielles et les contraintes de temps pour la réalisation des activités orales en classe de langue.

En général, les difficultés rencontrées sont dues à la fois à l'absence de la langue française au quotidien des apprenants, ils pratiquent rarement le français en société, au niveau scolaire (volume horaire insuffisant, programme d'enseignement inadéquat, surcharge des classes), et à l'absence du matériel permettant un bon apprentissage de l'oral.

Suite aux résultats de l'enquête, nous proposons les solutions suivantes :

- Consacrer plus de temps à l'expression orale.
- Diminuer le nombre d'élèves par classe surtout en première année.
- Mettre à la disposition des enseignants le matériel et les supports pédagogiques nécessaires à un bon enseignement des activités d'oral en classe.
- Donner plus d'occasions aux apprenants pour s'exprimer oralement et les encourager à s'emparer des problèmes qui les empêchent de parler.
- Motiver les étudiants à apprendre et à pratiquer la langue française dans leur quotidien et à s'intéresser aux médias et livres en français.
- S'ouvrir sur les TIC (technologies d'information et de communication).
- Proposer des documents authentiques intéressants lors des séances d'expression orale afin d'attirer l'attention des apprenants.
- Encourager les activités ludiques afin de faire connaître aux apprenants la culture française dans un cadre plus intéressant.

De ce qui précède, il s'avère que l'amélioration de cette compétence chez les apprenants du cycle secondaire doit passer par beaucoup de changements sur le plan des pratiques pédagogiques, mais aussi au niveau des mentalités des apprenants et leurs attitudes à l'égard de l'apprentissage des langues, ils doivent manifester plus d'intérêt et faire plus d'efforts en prenant l'initiative et en consultant tout ce qui leur permet d'enrichir leur connaissances en matière de langue française et en ayant le désir et la volonté nécessaire à apprendre et à pratiquer

cette langue. Puisque, aucune méthode d'enseignement de langue étrangère ne peut être efficace sans la motivation.

Enfin nous estimons que cette expérience nous a été très utile, elle nous a permis d'enrichir nos connaissances en matière de méthodes d'enseignement qui nous aidera plus tard à adapter de nouvelles techniques en vue d'améliorer l'enseignement de l'oral et subvenir aux besoins

Ouvrages

B

BENRAMDANE, F. (2002) 'Quelles langues, pour quelle école, pour quelle Algérie ? La fin des allusions' in Le Quotidien d'Algérie du 07 février 2002.

BAUTIER-CASTAING, E. (1977) 'Statut de l'oral et pédagogie' in Pratiques n° 17 : L'oral (octobre)

C

CUQ, J-P, Dictionnaire du français, langue étrangère et seconde, CLE, Paris : 2003

Cuq, Jean-Pierre Gruca Isabelle (2003) : Cours de didactique du français. Langue étrangère et seconde, Grenoble, PUG

D

Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde (2003).

DOLZ, Joaquin et SCHNEUWLY, Bernard, *pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, ESF éditeur, 1998.

DOLZ, J., & SCHNEUWLY, B. (1998/2002), Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, Paris, ESF éditeur (3e édition).

DE PIETRO, J.F., & WIRTHNER, M. (1998) 'L'oral, bon à tout faire ? Etat d'une certaine confusion dans les pratiques scolaires' in L'oral pour apprendre Repères n° 17.

Dolz.J Schnewly, B, Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école, collection didactique du Français dirigée par Yves Reuter, Paris, 1998.

G

GRANDGUILLAUME, G. (1983) Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, ed. Maisonneuve et Larose.

GUMPERZ J.-J., (1989) Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle, Paris, Ed. De Minuit.

GAADI, D. (1995) Le français au Maroc. L'emprunt à l'arabe et les processus d'intégration in Le Français au Maghreb. Actes du colloque d'Aix-en-Provence (septembre 1994), A. Queffélec, F. benzakour, Y. cherrad-Bencheфра. Publication de l'Université de Provence.

Grammaire méthodique du français (2009)

GARCIA-DEBANC, C. (1999). *Évaluer l'oral*. Les problèmes spécifiques que pose l'évaluation de l'oral, *Interactions et apprentissages*. Pratiques N°103 104 Novembre 1999

H

HALTÉ, Jean-François et RISPAIL Marielle, 2005, L'oral dans la classe (compétences, enseignement, activités), Paris, l'Harmattan (2005).

HYMES, D. (1984). Vers la compétence de communication, Hatier-Crédif, Paris.

J

Janine BEAUDICHO, la communication, Processus, formes et applications, coll. : Cursus, Armand Colin, Paris, 1999.

L

Le dictionnaire électronique le grand Robert (2005, Version : 2.0).

Le Petit Larousse illustré ,2012 .

La Grammaire méthodique du français : élaboration d'une grammaire linguistique globale (2009).

Lafontaine, Lizanne, (2001) : Enseigner le français oral au Québec : vivre la variété des usages et des normes, en le Français dans le monde, Carton F.

M

MOORE, D. (1996) 'Bouées transcodiques en situation immersive ou comment interagir avec deux langues quand on apprend une langue à l'école' in AILE n° 7

MOIRAND, S. (1982) Enseigner à communiquer en langue étrangère, Paris, Hachette FLE

Maurer, Bruno (2001) : Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée, Bertrand-Paris, Lacoste Manuel scolaire de français 3as

N

NONNON, E. (1999) L'enseignement de l'oral et les interactions verbales en classe : champs de référence et problématiques (aperçu des ressources en langue française) N ° 129 octobre-novembre-décembre, 1999 INRP, pp. 87 -132.

P

Programme Officiel d'Enseignement de Français de 3eme Année Secondaire.

P. Perrenoud, *Construire des compétences dès l'école. Pratiques et enjeux pédagogiques*, Paris, ESF éditeur, 1997.

PEKAREK DOEHLER, S.MARTINEZ, *Le contact des langues*, ENS éditions ,2000.

PLANE, S. (2000) 'L'oral dans la classe' in *Revue Argos*, N° 26 (décembre), pp. 38-43.

R

Richard ARCAND Nicole BOURREAU. *La communication efficace*

ROBERT, J-P. (2002). *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, collection l'essentiel français, Ophrys.

S

SEBAA, R. (2002) *Culture et plurilinguisme en Algérie*.

T

TOUALBI-TAALIBI, N. (2005) 'Changement social, représentation identitaire et refonte de l'éducation en Algérie' in *La refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation*. Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb – Rabat.

Taennchel montagne aux mystères (2008 : 29).

Sites

<https://insaniyat.revues.org> Consulté le 16/04/2017

<https://www.verbotonale-phonetique.com/> Consulté le 17/05/2017

<http://arlap.hypotheses.org/> Consulté le 17/05/2017

<https://www.verbotonale-phonetique.com/loral-cest-au-fait/> Consulté le 25/05/2017

Mémoires Consultés

Aliouat F-Z : « Rapport de stage sur l'enseignement/apprentissage du FLE à l'école Al-Nahdhad'Abu Dhabi »
Paris Sorbonne-Abu Dhabi - Master 2 français langue appliquée (aire culturelle arabophone) 2011

Assaad M 2005 : « Le rôle culturel de la publicité dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère »
thèse de doctorat dirigée par Blanchet Ph., Université Rennes II – Haute Bretagne.

CHTATHA H : « Le rôle de l'exposé oral dans le développement des compétences communicatives orales : cas des étudiants de première année licence de français » mémoire magister. 2007/2008

Trendel. Em : « Projet interculturel à l'école primaire de Mayotte et apprentissage de l'argumentation orale ». Université de la Réunion .2008.

Annexe

Ce questionnaire est destiné aux élèves de 3AS pour un travail de recherche pour l'obtention de diplôme de fin d'études " Master de français "

1- Quel est votre sexe ?

Masculin Féminin

2- Quel est votre âge

3- Aimes-tu la langue française ?

Oui Non

4- Parles-tu en français en dehors de la classe ?

Jamais Rarement Souvent Toujours

5- Parle-tu en français en classe ?

Oui Non

6- Avec qui tu parles en français ?

Membres de la famille
 L'enseignant

Les amis

Les camarades de classe

7- Vous lisez en français (livres , journaux magazines ...) ?

Jamais rarement souvent toujours

8- Vous regardez des chaînes de télévision françaises ?

Jamais Rarement Souvent Toujours

9- Quels programmes vous aimez voir ?

.....

10- est-ce que ton enseignant parle en arabe en classe ?

Jamais Rarement Souvent Toujours

11- Vous faites combien de séances de français par semaine ?

.....

12- Vous faites combien de séances d'expression orale en classe ?

.....

13- tu t'exprimes oralement en français ?

Oui Non

14- vous participez en classe pendant la séance de compréhension orale ?

Jamais Rarement Souvent Toujours

15- vous participez en classe en séance d'expression orale ?

Jamais Rarement Souvent Toujours

16- Vous ne participez pas parce que :

Le support ne vous motive pas

Vous êtes timides

Le sujet ne vous intéresse pas
vous avez peur de vous exprimer en français

Autre

17- L'enseignant vous oblige de participer dans la séance de l'expression orale ?

Oui Non

18- Vous essayez d'améliorer votre niveau de français

Oui Non

19- Si oui, Comment vous faites ?

.....

Ce questionnaire est destiné aux enseignants de 3AS pour un travail de recherche pour l'obtention de diplôme de fin d'études

“ Master de français “

Homme

Femme

1- Quel diplôme avez-vous ?

.....

2- Ancienneté :

.....

3- Pensez-vous que les apprenants s'intéressent à s'exprimer en français ?

Oui Non

4- Combien de séances d'oral sont programmées dans le programme ?

.....

5- Vous trouvez que les séances programmées sont suffisantes ?

Oui Non

6- vous trouvez que les élèves sont motivés pendant les séances de l'orale ? Oui

7- Non D'après vous pourquoi les élèves n'aiment pas la séance d'expression orale ?

.....

8- Sur quel critère vous jugez une bonne expression orale ?

La langue correcte

La cohérence des idées et des expressions

Autre

9- Vous faites quoi pour motiver les élèves lors d'une séance d'expression orale ?

.....

10- Est-ce que la participation des élèves a une relation avec le support utilisé ?

Oui non

11- Quels sont les supports que vous utilisez pendant la séance d'expression orale ?

.....

12- Quel est le support que vous utilisez souvent ? Pourquoi ?

.....

13 D'après vous, quelles sont les difficultés qui empêchent l'enseignement de l'oral ?

.....

14- Donnez quelques conseils pour rendre les apprenants capables de s'exprimer et/ou saisir le sens d'un discours facilement en FLE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....